

## Grève à l'Hydro

# Le syndicat convoqué devant une commission parlementaire

QUEBEC (PC) — L'Hydro-Québec et le syndicat de ses 12.000 employés ont été convoqués pour 10 heures, hier soir, devant la commission parlementaire de l'Énergie.

Cette décision a été prise par le cabinet Lévesque dans l'espoir de rapprocher les deux parties dans leurs négociations et de mettre un terme à la grève qui cause de plus en plus d'ennuis à la population.

Le conseil des ministres s'était réuni durant l'après-midi spécialement pour trouver le moyen de mettre un terme à ce conflit de travail.

Tard hier soir, on espérait s'entendre sur un moratoire et si c'était possible, tous les employés de l'Hydro devaient retourner au travail dès ce matin.

Répondant en Chambre à des questions du chef libéral Claude Ryan, M. Lévesque a été particulièrement dur à l'endroit des dirigeants syndicaux impliqués qui ont refusé de soumettre le rapport de médiation à leurs membres.

Le premier ministre a indiqué que la "situation était grave" et qu'il ne comprenait pas les dirigeants du syndicat de l'Hydro d'avoir refusé non seulement d'approuver le rapport de médiation, mais même de le soumettre aux syndicats.

M. Lévesque a soutenu que, contrairement aux dires syndicaux, le rapport de médiation ne comportait "aucun recul pour le syndicat". Au contraire, le médiateur a rejeté toutes les prétentions de la partie patronale, estime-t-il.

### Hydro-parlementaires à la commission

Le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, a sévèrement critiqué le syndicat représentant les

1.600 travailleurs en grève d'Hydro-Québec. Il reproche aux dirigeants syndicaux d'avoir refusé de soumettre aux grévistes les recommandations d'un médiateur.

Inaugurant hier soir les travaux de la Commission parlementaire de l'énergie, monsieur Johnson a déclaré que les députés siègeraient tard dans la nuit, mais que, par ailleurs, il y a des gens qui dorment dans le froid cette nuit. Il faisait allusion aux délais occasionnés à la réparation des pannes d'électricité survenues depuis le début de la grève, le 28 novembre.

Le président d'Hydro-Québec, Robert Boyd, a rappelé que l'entreprise avait accepté les recommandations du médiateur.

## Pas de grève à la SAQ

Page A 2

# Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

7e année No 67

Mardi 18 décembre 1979

32 pages

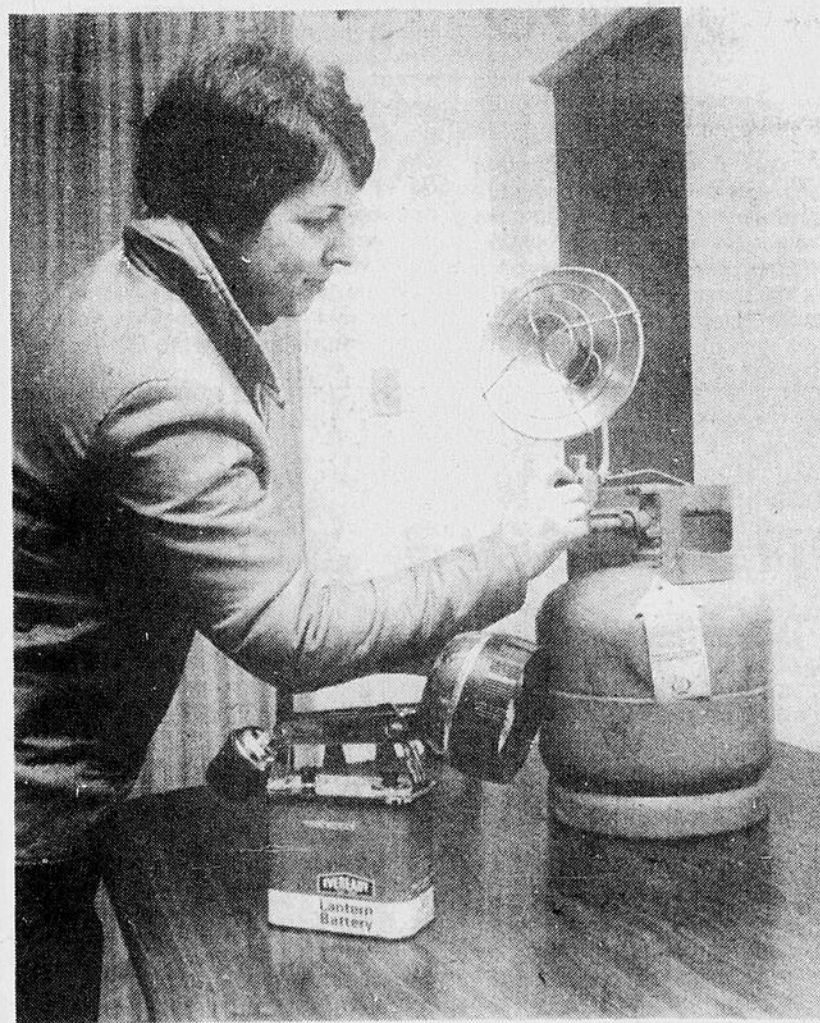
LA COPIE

30¢

AU COMPTOIR

## Pannes d'électricité

# L'évacuation a été envisagée



AU PROPANE — Jamais le gaz propane n'aura été autant apprécié qu'en fin de semaine, dans des familles qui ont subi la panne d'électricité. Ce fut notamment le cas chez les Forest, de la rue des Roselins.

(Photo Karl Tremblay)

CHICOUTIMI (AB) — A la veille d'un moratoire ou d'une loi spéciale et pour la première fois en vingt jours de grève, les abonnés de l'Hydro-Québec de la région ont vraiment "goûté" aux conséquences du conflit, et ce, par un froid sibérien.

Une panne majeure survenue dimanche soir a en effet touché 2.000 personnes pour des périodes

boutiques ont dû fermer leurs portes pendant la journée. Selon l'un des administrateurs du centre, M. Raynald Tremblay, les commerçants ont enregistré une perte d'affaires d'environ \$400.000, en cette période intense d'activités. Ce dernier a cependant refusé de préciser si des plaintes seront portées.

Par ailleurs, les services de la

## 75 commerçants perdent \$400,000

des allant de 16 à 18 heures. Les équipes d'urgence ont décidé d'intervenir hier en avant-midi et la majorité des abonnés ont recouvré le service vers 14h00.

Mais le rétablissement du réseau ne s'est pas réalisé sans difficulté en raison des surcharges occasionnées au moment du rétablissement. Ce sont principalement les gens habitant sur la base militaire de Bagotville qui en ont souffert. Hier soir, au moment d'aller sous presse, un porte-parole de l'Hydro-Québec affirmait que cette dernière panne était à la veille d'être réparée. Ailleurs à Chicoutimi, la situation était redevenue normale.

Le centre commercial de Place du Royaume a également subi les conséquences de ce trouble et 75

Defense civile sont demeurés en contact permanent avec les divers corps de police de la région dans le but de coordonner une évacuation massive des citoyens qui aurait pu se produire si la panne d'électricité s'était prolongée.

Selon le responsable à l'information des syndiqués de l'Hydro-Québec, le long délai enregistré entre le moment de la panne et celui des réparations s'explique par l'échec de la médiation, et le mécontentement ressenti par les syndiqués. Ce dernier indiquait que les abonnés de la région doivent se considérer comme étant chanceux comparativement aux autres secteurs du Québec, où les délais de réparation sont beaucoup plus longs.



SILENCIEUX — Le chef du parti libéral, Pierre Trudeau, passe sans dire un mot aux journalistes. C'est aujourd'hui qu'il annonce sa décision.

(Photolaser PC)

## Trudeau décide aujourd'hui

OTTAWA (PC) — Pierre Trudeau doit annoncer ce matin, à Ottawa, s'il dirigera ou non les troupes libérales pendant la campagne électorale en vue du scrutin du 18 février.

Au terme d'une journée consacrée aux consultations, le chef de l'Opposition a indiqué hier aux journalistes qui l'attendaient à la porte de son bureau depuis de longues heures, que sa décision serait connue "demain matin".

L'air détendu, M. Trudeau a refusé d'en dire plus long. Un porte-parole de son bureau a indiqué qu'il y aurait probablement une conférence de presse mardi matin.

### Consultations

Hier, il a reconsidéré cette décision en téléphonant à des amis, à des députés et à des conseillers susceptibles de l'éclairer.

Vendredi, quand M. Trudeau s'est présenté devant les membres du caucus, il leur a dit que compte tenu des nouvelles circonstances, il était toujours prêt à servir son pays. Cependant, il a laissé entendre qu'il devait être fortement appuyé par tous les députés.

«En plus de téléphoner à certaines personnes, M. Trudeau a reçu les députés de Stormont-Dundas, M. Ed Lumley, et de Westmount-St-Henri, M. Donald Johnston.

Ce dernier a expliqué qu'il avait fait avec M. Trudeau "un tour d'horizon", de la situation et que la décision serait connue demain.

Par ailleurs, M. James Jerome, député libéral de Sudbury et président de la Chambre des communes, a rendu visite à M. Trudeau.

Il appert que c'est M. Jerome qui a demandé à voir le chef démisionnaire mais il n'a pas voulu dire quoi que ce soit à l'issue de la brève rencontre.



EN CAMPAGNE — Joe Clark est déjà en campagne et devant 1.000 partisans à Montréal, il est accueilli en vainqueur par Roch LaSalle et Heward Grafftey.

(Photolaser PC)

## Clark révisera la constitution

MONTREAL (PC) — Le gouvernement conservateur s'engage, s'il est réélu, à présenter un projet de renouvellement de la constitution canadienne à l'automne 1980.

C'est ce qu'a annoncé hier à Montréal le premier ministre Joe Clark, qui a lancé, devant environ un millier de partisans, la campagne électorale de son parti en vue du scrutin général du 18 février prochain.

M. Clark a expliqué que le travail préliminaire de ce projet de renouvellement de la constitution était déjà en cours sous la direction du sénateur Arthur Tremblay.

Ce dernier, qui a notamment été sous-ministre des Affaires intergouvernementales au Québec, a été nommé au Sénat peu après la prise du pouvoir des conservateurs, le printemps dernier.

Le gouvernement Clark, depuis son entrée en exercice, a évité de proposer une révision détaillée de la constitution canadienne, préférant détendre les relations entre le pouvoir fédéral et les provinces.

A cet égard, M. Clark a rappelé hier que son gouvernement a tenté de mettre un terme au "climat de confrontat.on" instauré sous le précédent gouvernement, pour faire place au dialogue.

Nous rejetons les extrêmes, soit le statu quo des libéraux et la souveraineté-association des péquistes, a dit M. Clark. Notre solution, c'est le renouvellement.

Le leader conservateur a rappelé qu'à cet égard, son gouvernement, au cours des quelque six mois qu'il a exercé le pouvoir, a remis aux provinces la juridiction sur les loteries, proposé une entente cédant aux provinces côtières le droit de propriété sur les richesses minérales sous-marines, adopté les recommandations de la commission d'enquête sur le bilinguisme dans les communications aériennes, et décidé de ne pas déposer à nouveau le projet de loi sur la tenue d'un référendum fédéral, comme l'avaient fait les libéraux en réplique au gouvernement québécois.



UN FEU DE LOI — Un groupe de membres jonquiérois du "Mouvement étudiant pour le oui" a réagi hier au jugement de la Cour suprême sur la loi 101 en brûlant une version anglaise de la constitution canadienne sur le site du centre des données fiscales.

Page A 3

## bonjour

### Météo

Ensoleillé et froid. Vents modérés.

Page A 2

### La Quotidienne

Dans l'ordre: 9-1-2

## le monde

### Conférence de l'OPEP

Un accord sur la fixation des prix semble exclu à la conférence de l'OPEP qui se tient à Caracas.

Page B 13

### Hôte de Carter

Le premier ministre de la Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher, est l'hôte du prési-

dent Carter pour quelques jours.

Page B 14

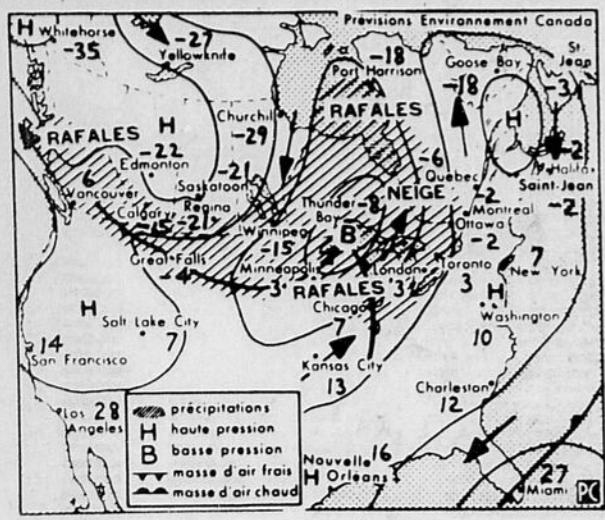
## sommaire

|                     |      |
|---------------------|------|
| — Annonces classées | B 14 |
| — Bandes dessinées  | B 10 |
| — Bourse            | B 9  |
| — Bridge            | B 10 |
| — Cinéma            | B 14 |
| — Décès             | B 15 |
| — Finances          | B 8  |
| — Horoscope         | B 10 |
| — Mots croisés      | B 10 |
| — Mot mystère       | B 10 |
| — Patron            | B 14 |
| — Sports            | B 1  |
| — Télévision        | A 14 |

### Pour nous rejoindre

|                   |            |
|-------------------|------------|
| Publicité         | - 545-4474 |
| Rédaction         | - 545-4480 |
| Abonnement        | - 545-4664 |
| Annonces classées | - 545-4895 |

# météo



## prévisions

**MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de mardi et aperçu pour mercredi.**

**Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé et froid, max. moins 15. Mercredi: nuageux et moins froid.**

**Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: ensoleillé et froid, max. moins 15. Mercredi: nuageux et moins froid.**

**Outaouais, Montréal: ensoleillé et froid, max. moins 11. Mercredi: nuageux et moins froid.**

**Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce: ensoleillé et froid, vents modérés, max. moins 13. Mercredi: ennuagement et moins froid.**

**LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, Malbaie: ensoleillé et froid, vents modérés, max. moins 15. Mercredi: ennuagement et moins froid.**

**Rimouski, Matapédia, Sept-Îles: ensoleillé et froid, vents du nord-ouest de 50 à 70 km-h, max. moins 15. Mercredi: ensoleillé.**

**Baie-Comeau: ensoleillé et froid, vents du nord-ouest de 50 à 70 km-h, max. moins 15. Mercredi: ensoleillé.**

**Ste-Anne-des-Monts, Gaspésie, Gaspé, Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux, vents du nord-ouest de 50 à 70 km-h, max. moins 15. Mercredi: ensoleillé.**

## dans le monde

**TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de législature:**

|                    | Min. | Max. |
|--------------------|------|------|
| Vancouver          | 2    | 10   |
| Victoria           | 1    | 10   |
| Edmonton           | -17  | -11  |
| Calgary            | -8   | 2    |
| Regina             | -19  | -7   |
| Winnipeg           | -23  | -19  |
| Churchill          | -26  | -26  |
| Toronto            | -15  | -6   |
| Kingston           | -17  | -12  |
| Ottawa             | -20  | -13  |
| Montréal           | -16  | -15  |
| Québec             | -14  | -13  |
| Fredericton        | 6    | 6    |
| Saint-Jean, N.-B.  | 6    | 8    |
| Moncton            | 6    | 9    |
| Halifax            | 7    | 11   |
| Charlottetown      | 5    | 10   |
| Saint-Jean, T.-N.  | -1   | 5    |
| New York           | -4   | 7    |
| Washington         | -2   | 1    |
| Tampa              | 16   | 19   |
| Miami              | 21   | 21   |
| Orlando            | 14   | 18   |
| Los Angeles        | 9    | 26   |
| San Francisco      | 5    | 16   |
| Acapulco           | 25   | 32   |
| Barbade            | 24   | 29   |
| Bermudes           | 19   | 23   |
| Kingston, Jamaïque | 23   | 31   |
| Montego Bay        | 21   | 29   |
| Mexico             | 9    | 23   |
| Monterrey          | 7    | 20   |

## Chicoutimi

# Le baril de poudre explose au conseil

par Laval Gagnon

**CHICOUTIMI** — Le baril de poudre politique a de nouveau explosé hier soir, au conseil municipal de Chicoutimi, mettant cette fois particulièrement en cause le conseiller Claude Gaudreault et le maire Henri Girard.

L'étincelle qui a mis le feu aux poudres: les plans directeurs d'égoût, d'aqueduc et d'urbanisme dans la ville, laquelle on s'en souviendra, n'a pas été incluse dans la programmation d'aide gouvernementale à l'épuration des eaux, alors que la ville voisine, Jonquière, recevra plusieurs millions de dollars.

S'étant livré à une recherche approfondie dans les archives des municipalités concernées, le conseiller Gaudreault est en effet revenu à la charge pour démontrer, documents et lettres à l'appui, que l'ancienne administration municipale de Chicoutimi n'avait pas fait suffisamment preuve de célérité pour la réalisation des plans d'urbanisme, d'égoût et d'aqueduc, et les retards encourus

l'avaient empêchée d'être reconnue dans la programmation gouvernementale.

Reprenant son argumentation de la semaine dernière à l'effet que la course aux subventions gouvernementales (quelques centaines de milliers de dollars) avait fait perdre plusieurs millions à la ville, le conseiller a refait l'historique des démarches chicoutimiennes et jonquéroises depuis 1973.

M. Gaudreault devait cependant préciser que ses interventions ne mettaient pas en cause les fonctionnaires municipaux dans leurs démarches pour l'obtention de subventions, mais bien l'administration municipale de l'époque qui n'a pas eu, selon lui, la clairvoyance d'entreprendre immédiatement les études en question, et ce, dans l'ordre que laissait entendre dès 1976 les Services de protection de l'environnement, c'est-à-dire un plan général d'urbanisme, un plan directeur d'égoût et finalement un plan directeur d'aqueduc.

Depuis son entrée en fonction, le

nouveau conseil a réalisé ces étapes, devait conclure M. Gaudreault.

### Réplique

La réplique de plusieurs minutes du maire Girard fut vive et déborda presque immédiatement le sujet d'intervention du conseiller.

Après avoir invité avec succès M. Gaudreault à déposer son intervention écrite, le maire dénonça tout de suite "la perpétuelle enquête" des "champions enquêteurs" incarnés par les nouveaux conseillers depuis l'automne 1977.

"Qu'est-ce que vous avez trouvé de scandaleux depuis vos enquêtes? Tout ce que vous avez trouvé, c'est des histoires de pizzas et des BBQ", lança-t-il.

M. Girard soutint que la manie du nouveau conseil de vouloir discréditer l'ancienne administration avait coûté cher à Chicoutimi. Il fit à ce moment clairement allusion à un important investissement qui serait bientôt annoncé à Jonquière (on croit qu'il s'agit d'un projet hôtelier de M. Raymond Malenfant).

parce que le conseil chicoutimien avait bloqué les efforts des promoteurs.

À la surprise générale, il affirma ensuite que la structure administrative mise en plan par le "nouveau conseil" née de la réforme d'août 1978, était illégale, notamment en ce qui a trait aux titres de fonction de certains fonctionnaires.

Le maire indiqua enfin à ses "investigateurs perpétuels" que tous les gros projets municipaux réalisés jusqu'à maintenant avaient été conçus par l'ancienne administration, comme la réfection du boulevard Talbot.

Dans sa contre-réplique, le conseiller Gaudreault minimisa notamment les affirmations du maire en soulignant que si Chicoutimi voyait se réaliser de "gros projets", cela s'expliquait surtout par la présence du ministre Marc-André Bédard. "On était du bon bord", dit-il.

Finalement, il conclut que ce sera à la population de trancher en novembre 1981, à propos des deux conceptions de l'administration qui s'affrontent au sein du conseil municipal.

# Les abonnés de l'Hydro en colère



**GELES AU SOLEIL** — Chez les Gauthier, dans le quartier des oiseaux de Chicoutimi, la nuit de froidure de dimanche à lundi n'a pas été spécialement drôle, surtout avec le bébé de la famille, à peine âgé d'un an. Le paysage du sud, qui orne un coin du salon, tranchait passablement avec la situation.

(Photo Karl Tremblay)

**CHICOUTIMI (CF)** — Les pannes d'électricité, ça frustre toujours un peu tout le monde. Mais lorsque, par un froid de canard, d'environ moins 20, les employés de l'Hydro en période de conflit de travail, retardent la réparation de plus d'une douzaine d'heures, la colère prend rapidement le haut du pavé.

C'est en tout cas le sentiment qui semble se dégager chez les abonnés de la région de Chicoutimi qui ont dû subir la panne de la nuit de dimanche à lundi.

Avant même d'expliquer la façon dont ils s'étaient débrouillés pour faire face à la musique, la plupart des "court-circuités" ont senti le besoin d'exprimer au représentant du Quotidien, leur mécontentement de manière habituellement non-équivoque.

La nuit, malgré tout, paraît avoir provoqué plus d'inquiétude et d'inconfort que de mal réel.

Au nombre des familles les plus touchées se trouvent celles qui comptent en leur sein des enfants en bas âge. Toute la nuit, plusieurs parents ont fait la navette entre leurs lits et ceux des bébés, soucieux qu'ils étaient d'éviter que ces derniers attrapent froid.

Dans les résidences où on avait la chance de posséder un foyer ou une fournaise au bois, les inconforts ont un peu été amoindris. Ils sont toutefois demeurés importants, ces petits instruments de chauffage auxiliaires suffisant habituellement à peine à réchauffer une partie restreinte de la maison.

Les moins privilégiés ont tout simplement enduré leur inconfort. Les poêles de camping au gaz propane ont fonctionné au maximum, ne réussissant toutefois dans la plupart des cas qu'à assurer un confort très inférieur et nettement moins intéressant que celui du camping.

Dans plusieurs cas, les mamans, les belles-mamans, les parents et les amis se sont sentis appréciés d'une façon toute particulière. Ils furent probablement, finalement, les dépanneurs les plus efficaces de tout ce beau monde un peu en désarroi. Ils ont servi de déjeuner, le dîner, et parfois même offert le coucher au beau milieu d'une nuit devenue spécialement dangereuse pour les bébés.

La panne a toutefois été trop courte pour causer la gelée des tuyaux de plomberie ou d'autres inconforts véritablement majeurs. À cet égard, un citoyen de la rue des Engoulevants s'est estimé chanceux de n'avoir eu à supporter qu'une nuit de cette difficile situation, en cette période d'activité syndicale qui a déjà été à l'origine d'inconforts plus importants et surtout plus prolongés, dans d'autres régions du Québec.

## Voltage électrique

# La Baie dépensera \$125,000

par Gilles Lalancette

**LA BAIE** — La municipalité de La Baie dépensera, au cours de la prochaine, \$125,000 afin d'augmenter le voltage électrique sur certaines parties de son réseau, dans le secteur Bagotville. Cette dépense a été jugée nécessaire car la ville escompte réaliser des profits excédant \$2 millions durant les dix prochaines années avec cette installation.

D'ailleurs, la municipalité prévoit consacrer encore \$75,000, un peu plus tard afin de stabiliser le réseau pour la période, en tenant compte d'une augmentation de la distribution.

Au sujet des dépenses à réaliser dans l'immédiat, le conseil a adopté hier soir, le règlement 141 en fixant les modalités.

En ce qui concerne la répartition des coûts, on devra consacrer \$68,000 pour l'achat du matériel, \$32,000 pour la main-d'oeuvre, \$10,000 pour les frais de génie, et le financement coûtera \$15,000 à la municipalité.

Le conseiller qui s'occupe plus particulièrement de ce dossier, M. Robert Coulombe, a indiqué que cette dépense est nécessaire afin d'améliorer le réseau simplement parce que la municipalité peut réaliser des profits intéressants. C'est lui qui a parlé de plus de \$2 millions d'ici 1990 à raison de \$200,000 par année.

### Permis de construction

Au cours de la dernière année, 463 permis de construction ont été émis sur le territoire de La Baie. La valeur estimée est de \$20 millions.

L'inspecteur en bâtiment de la municipalité a déposé son rapport devant les membres de l'administration hier soir.

Plus particulièrement, on constate qu'au niveau de la construction résidentielle, 109 permis ont été émis pour une valeur dépassant \$4 millions.

Au chapitre de la construction industrielle, l'inspecteur en bâtiment a certifié

cinq permis représentant une valeur totale de \$14 millions.

En ce qui concerne le secteur commercial, la performance est ordinaire alors que quatre permis seulement ont été octroyés pour une valeur de \$147,000. Toutefois, 20 permis ont été certifiés pour des travaux de réparation à des établissements commerciaux pour une valeur de \$467,000.

## Contrat d'assurance

# Roberval économisera \$24,000

**ROBERVAL (JG)** — Pour toutes dépenses excédant \$25,000, une nouvelle loi municipale exige qu'on aille en soumission. L'article 610 va rapporter \$24,000 à la municipalité de Roberval en ce qui concerne son assurance générale.

Si l'an dernier il avait fallu déboursier \$49,000 pour la même couverture que demandait la municipalité, pour l'année 1980 il en coûtera \$25,528. À la séance d'hier soir, le conseil a résolu d'accorder à la firme C.-A. Frigon et Associés Inc. de Jonquière le soin de la protéger en 1980.

Le fait d'accorder à une firme de l'extérieur son assurance générale n'a pas été sans créer un certain remous et l'un des trois courtiers robervalois à

avoir déposé des offres a dénoncé le "dumping" des assureurs de l'extérieur. Avec M. Frigon, ce sont les quatre firmes qui ont répondu aux appels d'offres de la municipalité de Roberval.

Tout en déplorant cette situation, les membres du conseil ont indiqué que "en qualité d'administrateur", ils avaient le devoir et l'obligation de veiller aux deniers publics. Le maire Tremblay a résumé un peu la scène en disant "accusé de ne pas se tenir debout en parlant du conseil, il vaut mieux être assis avec \$24,000 dans nos poches". Dans tout ça, cependant, le conseiller Lucille Brassard a déploré que la municipalité soit de plus en plus régie par les Affaires municipales et ses nouvelles lois, ce qui équivaut à une perte d'autonomie des élus.

### \$100,000 et les vidanges

Dans le domaine des soumissions, les élus ont accordé le contrat de la cueillette des vidanges à M. Rodrigue Bonneau pour la somme de \$100,000. C'est une augmentation de \$17,000 par rapport à l'an dernier, augmentation que le conseil a jugé normale.

## Manque d'appui

# Pas de débrayage à la SAQ

## Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.50 par semaine

Dans les dépôts \$0.30 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois \$22.00  
6 mois \$42.50  
1 an \$80.00

Autres régions au Canada  
6 mois \$60.00  
1 an \$115.00

Pays étrangers  
6 mois \$80.00  
1 an \$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

**CHICOUTIMI (AB)** — Affaiblis et isolés, les 60 employés syndiqués des succursales de la Société des alcools du Québec (SAQ) au Saguenay-Lac-Saint-Jean ont mis fin à leur menace hier soir.

Ils ne débrayeront pas.

Tout simplement parce que les dirigeants de leur syndicat à Montréal leur ont déconseillé en stipulant que les syndicats des autres succursales du Québec n'avaient aucunement l'intention des les appuyer, en raison de l'illégalité d'un tel geste et des dangers de congédiement.

Selon les informations fournies hier par le président du syndicat local, M. Serge Belley, les poursuites entamées contre 11 syndicats du Saguenay ne vont nullement à l'encontre du contenu de la dernière convention collective et du protocole de retour au travail.

La SAQ s'était effectivement engagée à ne pas poursuivre ses employés mais les gérants des succursales disposent quand même de ce droit, une faiblesse "syndicale" que les négociateurs syndicaux ne semblent pas avoir entrevue.

On se rappellera d'ail-

leurs que la fameuse question du protocole de retour au travail avait causé une mésentente profonde entre les parties, en septembre dernier, retardant ainsi le retour au travail d'environ deux semaines.

Entre-temps, et la température aidant, les esprits se sont refroidis. Hier matin, tout le monde était au travail et hier soir, la menace de débrayage était bel et bien enterrée.

Un enterrement qui en réjouira plusieurs en cette période propice aux dégustations de tout genre...

Après négociations, le syndicat se disait assuré d'une sécurité complète et qu'aucune poursuite ne serait portée contre ses membres.

Voilà pourquoi M. Belley avait réagi aussi vivement la semaine dernière en déclarant à un journaliste de l'hebdomadaire Progrès-Dimanche qu'aucune succursale de la SAQ de la ré-

**martin côté**  
avocat

106, rue garon (quartier angoulême)  
chicoutimi — c.p. 1475 — g7h 5k3

Tél.: 543-3111

bur.: le jour, lundi au vendredi  
le soir, lundi au jeudi.

**Le QUOTIDIEN**

**DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**  
1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

1051, boulevard Talbot  
Chicoutimi, Qué.  
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur  
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général  
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction  
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste  
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information  
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles  
Marcel RIVARD

Alma et les environs  
688-4508 - 07

St-Félicien et les environs  
679-3832

Sans frais interurbains  
Abonnement et service à domicile  
545-4664

Petites annonces classées  
545-4885

Chef de pupitre  
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes  
Paul BERGERON

Directeur de la publicité  
Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation  
Jean BELAND

Directeur du tirage  
Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal  
Bibliothèque Nationale du Québec.  
Courrier de la deuxième classe (no 3213).

# Le CRL obtient l'appui du ministre de l'Environnement

ALMA (CF) — Le Conseil régional des loisirs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, vient d'obtenir l'appui du ministre de l'Environnement, auprès du ministre des Transports, pour que ce dernier organise une consultation publique sur le dossier de l'autoroute Alma-La Baie.

chel Byette. L'organisme avait réclamé la tenue d'audiences publiques, mais M. Léger a indiqué que la chose ne pourrait être rendue possible tant qu'on ne posséderait pas l'étude d'impact encore à venir et toutes les demandes d'autorisation requises.

Le ministre Marcel Léger vient de donner une indication en ce sens dans une missive qu'il a fait parvenir au directeur du CRL, M. Mi-

"Je suis convaincu que mon collègue, le ministre De Belleval, n'hésitera pas à envoyer ses fonctionnaires dans votre région pour informer et écouter les re-

présentations de votre conseil et des organismes qui ont manifesté leur intérêt", écrit néanmoins le ministre.

Il ressort aussi de la missive qu'il faudra attendre encore quelque temps avant que ne soient autorisés les travaux de construction du tronçon Jonquière-La Baie.

La modification apportée au segment Jonquière-Chicoutimi, par suite des représentations des agri-

culteurs, nécessite une nouvelle étude d'impact. Il faudra par la suite effectuer une nouvelle demande d'autorisation pour le tronçon complet.

Dans un communiqué émis hier, le CRL fait connaître son intention d'adresser une demande au ministre De Belleval dans le but d'obtenir que ses fonctionnaires procèdent à la consultation publique régionale dont a fait état son homologue de l'Environnement.



## AANB ou pas

# Un bout de papier n'arrêtera pas la "marche" des Québécois

JONQUIÈRE (CF) — Dix-neuf copies anglaises de l'Acte d'Amérique du Nord britannique ont brûlé simultanément dans autant de villes du Québec, y compris à Jonquière, hier midi.

Le geste, né de l'initiative du "Mouvement étudiant pour le oui", venait en réaction à la récente décision de la Cour suprême du Canada, au sujet de la loi

101. On voulait ainsi montrer "que ce n'est pas un bout de papier, voire un torchon", qui arrêtera le peuple québécois de prendre son pays en main, peut-on lire dans le communiqué émis pour l'occasion.

A Jonquière, les étudiants avaient choisi le site de l'édifice fédéral du Centre de traitement des données fiscales pour leur manifestation.

brooke, Québec, Saint-Jérôme, Sept-Îles, Hauteville, Rimouski, Rivière-du-Loup, Granby, Saint-Hyacinthe, Longueuil, Saint-Jean.

On a fait brûler l'AANB dans deux autres villes non identifiées.

Le groupe considère "inacceptable qu'une constitution archaïque

puisse servir à des personnes dépassées par les événements à sabrer dans une loi votée par les législatures du peuple québécois".

"Il est tout aussi inacceptable, ajoute-t-on, qu'un tel document puisse servir de référence pour juger d'une réalité qui ne correspond certes pas à 1967."

## élections fédérales

### Le sursis des Fêtes

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — A l'aube d'une campagne électorale aussi soudaine qu'imprévue, les différents partis politiques au Saguenay-Lac-Saint-Jean entendent manifestement profiter du sursis que leur permet la période des Fêtes pour s'organiser et recruter des candidats ou des militants.

Sursis d'autant plus indiqué que plusieurs s'imposent une période de réflexion avant de décider s'ils reprendront le collier moins de sept mois après le 22 mai.

Dans plusieurs cas, bien sûr, les réserves financières ont fondu sous les chauds rayons électoraux du printemps dernier, et dans quelques autres, les ressources humaines n'avaient pu encore retrouver l'ardeur de la dernière croisade.

#### Les libéraux

Dans cette perspective, les trois députés libéraux du Saguenay-Lac-Saint-Jean comptent encore sur l'élan de leur toute récente victoire du 22 mai, pour pallier aux handicaps de la présente campagne.

Certes, et ils ne s'en cachent pas, le retour politique de Pierre Elliott Trudeau, raffermirait leurs assises électorales, tout en leur permettant de miser clairement sur les dossiers "régionaux" amorcés sous le régime libéral, notamment le réaménagement de la zone portuaire de Chicoutimi et le Centre des données fiscales à Jonquière.

On sait déjà que les députés Marcel Dionne, Gilles Marceau et Marcel Lessard se présenteront de nouveau devant l'électorat.

Quant au candidat éventuel dans le comté de Roberval, forteresse créditiste qui prend de l'âge, les consultations battent leur plein.

Hier, le candidat aux dernières élections, l'avocat de Dolbeau Georges-Henri Bouchard, laissait clairement entendre au Quotidien qu'il songeait à tenter sa chance une fois de plus.

M. Bouchard s'accorde néanmoins quelques jours de réflexion et de consultation, car "trop de facteurs sont encore inconnus", dont le sort de Pierre Trudeau.

L'avocat reconnaît que "son entourage" exerce présentement certaines pressions positives sur lui, mais attend la prochaine rencontre du conseil de direction du parti dans le comté. Sa candidature dépendra finalement du résultat de cette rencontre.

#### Conservateurs

Du côté conservateur, l'essentiel de la période des Fêtes sera éventuellement consacré au recrutement de candidats et à la définition d'une stratégie électorale régionale.

Jusqu'à présent, une seule candidature semble certaine: celle de Jacques Brunet, dans Roberval.

M. Brunet précisait, au retour d'une rencontre à Québec avec des dirigeants du parti, vendredi, qu'il était intéressé à le voir reprendre le flambeau conservateur.

Dans Lac-Saint-Jean, la conjoncture est plus incertaine. Lors du dernier scrutin, le candidat Oswald Fleury avait assuré une présence de principe du parti, mais cette fois, on tente de trouver un adversaire plus sérieux à Marcel Lessard. D'autant plus que l'ancien candidat créditiste, Philippe-Auguste Bouchard, qui s'était classé deuxième derrière l'ex-ministre, n'a pas l'intention de se porter candidat.

Dans Jonquière, des porte-parole du parti assurent que le porte-étendard conservateur viendra du milieu. Lors des deux derniers scrutins fédéraux, la présence conservatrice était incarnée par un "parachuté".

Finalement, le comté de Chicoutimi demeure le théâtre des plus vives spéculations.

En fin de semaine, on laissait filtrer la rumeur de la candidature prestigieuse du sénateur Robert de Cotret, qui pourrait aussi se présenter dans Berthier, un comté voisin de Joliette, aux mains du ministre Roch LaSalle. Tout est possible dans ce comté.

#### Créditistes

Le parti créditiste est probablement celui dont les efforts de recrutement et d'organisation seront les plus laborieux au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Même son représentant le plus identifié, le député de Roberval, C.-A. Gauthier, retarde l'annonce de sa candidature de quelques jours.

Dans les trois autres comtés, on imagine déjà de sérieuses difficultés de recrutement. Les anciens candidats Magella Tremblay (Chicoutimi), Philippe-Auguste Bouchard (Lac-Saint-Jean), et Jean-Maurice Coulombe (Jonquière) ont d'autres chats à fouetter par les temps qui courent.

Hormis celle du député Gauthier, les organisations créditistes dans ces trois comtés semblent moribondes, ou en tout cas, extrêmement tenues.

#### Néo-démocrate

L'organisation néo-démocrate, qui sortait tout juste de son état embryonnaire, le printemps dernier, aura à décider si elle consacre ses énergies aux quatre comtés, ou si elle met l'accent sur une ou deux circonscriptions.

Une chose est certaine, l'ex-candidat dans Lac-Saint-Jean, Jean-Denis Berubé, a l'intention d'être de nouveau de la partie dans cette circonscription. Il soulevait hier que ses consultations étaient concluantes jusqu'à présent.

Les dirigeants de ce parti tiennent une première rencontre mercredi pour faire le point.

On ignore si le chef Ed Broadbent retient encore une ou des circonscriptions de la région comme "cibles" électorales au Québec. La semaine dernière, M. Broadbent indiquait en effet que la stratégie néo-démocrate au Québec ne sera pas modifiée, c'est-à-dire qu'on orientera les efforts dans quelques comtés susceptibles d'appuyer le NPD.

## \$23,920 de plus pour le projet

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — Le projet Canada au Travail de Mistassini a été augmenté de \$23,920 pour le porter ainsi à \$79,612.

Hier soir, à la réunion régulière du conseil municipal, un avis de motion a été apporté pour passer un règlement comme l'exige la loi. Selon le gérant municipal, les travaux devraient débuter au début de février prochain. Ils consisteront à prolonger le mur de soutènement, faire deux nouveaux parcs, et autres.

#### PAD

Mistassini veut se prévaloir du programme d'aide à la dessiccation de projets d'habitation pour un immeuble de sept logements sur la rue Rousseau. Elle recevra un montant de \$7,000 qu'elle réinvestira dans les infrastructures de différentes rues.

#### Entente

Une demande sera faite à

la Sûreté du Québec pour le renouvellement de l'entente de services dans le secteur rural. Cette entente doit être renouvelée tous les deux ans. Ceci n'empêche pas la sûreté municipale de faire des patrouilles dans ce secteur.

#### Réception

Le conseil recevra la population immédiatement après la réunion du 7 janvier prochain à l'occasion du Jour de l'An. La coutume établie était le Jour de l'An même dans l'après-midi, mais les membres du conseil ont opté pour se rendre à 13h00 au foyer des personnes âgées, au presbytère ainsi qu'à la Trappe N.-Dame de Mistassini.

#### Urbanisme

M. Jean-Claude Gauthier de la Ligue des propriétaires de Vauvert fera partie de la commission d'urbanisme fondée il y a quelques mois et qui est présidée par Mme Huguette Boulianne.

## Affaire Bouchard Les enquêteurs donnent leur version des faits

CHICOUTIMI (GL) — Ce sont les enquêteurs Marcel Caron et Louis Hallé, de la Sûreté municipale de Chicoutimi, qui sont venus donner leur version des faits dans l'affaire Laval Bouchard, ce dernier qu'ils ont interrogé dans des locaux de la station de police le 7 août, au lendemain de la poursuite "affolante", qui a conduit à l'arrestation du prévenu à Québec.

Le témoignage de ces deux policiers qui ont mené l'enquête a mis fin hier à la preuve de la Couronne. Le représentant du ministère public, Me Laurent Bouchard, a déclaré sa preuve close tôt en après-midi et la défense assignera des témoins dès ce matin.

Outre les deux policiers, deux médecins de Chicoutimi sont venus témoigner. Le premier, le docteur Guy Bouchard était de garde le 6 août dernier quand M. Albert Bouchard, le père de Laval, s'est présenté à la clinique d'urgence de l'hôpital de Chicoutimi.

Le second, un chirurgien, le docteur André Brassard, a procédé à une intervention chirurgicale sur la personne de M. Albert Bouchard en fin de soirée le 6 août.

Dans son témoignage, le docteur Brassard a déclaré qu'il était urgent de procéder à l'opération car M. Bouchard avait une plaie d'environ 3 centimètres

près du cœur et que l'hémorragie provoquée par "quelque chose de piquant", pouvait avoir des conséquences néfastes pour la survie du patient à ce moment sous l'effet d'un choc.

#### Confession

Le mardi 7 août, l'enquêteur Marcel Caron entre au travail à 8h00 le matin. Durant la nuit, les constables Yvon Lelièvre et Bernard Dassylva étaient allés cueillir Laval Bouchard à Québec.

Dans le bureau des enquêteurs, Marcel Caron et son collègue Louis Hallé entreprennent l'interrogatoire. Soudain, ils sont dérangés et décident de se retirer dans une pièce isolée en compagnie du prévenu.

C'est principalement sur cet interrogatoire et sur la déclaration statutaire qu'a écrite l'enquêteur Hallé qu'a porté le témoignage.

Au sujet de cette déclaration, l'enquêteur Hallé a précisé que le tout s'est produit sous forme de narration. Son collègue Caron aurait demandé à Bouchard de raconter son histoire et que, lui, rédigerait le papier.

Ce témoignage du constable Louis Hallé aura été le plus important surtout au moment où le procureur de la Défense, Me Louis-Charles Fournier, a

voulu tester la crédibilité du témoin par rapport à un témoignage subséquent lors d'une preuve de voir-dire.

Essentiellement, le procureur a fait ressortir un détail qui lui apparaissait crucial. En s'adressant à l'enquêteur Hallé, Me Fournier pose: "Lors de l'interrogatoire de Laval Bouchard, des choses importantes ont pu se dire et elles ne sont pas nécessairement rapportées dans la déclaration statutaire que vous avez écrite? Oui ou non?"

La réponse est brève et l'enquêteur Hallé répond oui!

Auparavant, Louis-Charles Fournier avait demandé à l'enquêteur Marcel Caron s'il avait prononcé la mise en garde qui consiste à informer le prévenu à savoir qu'il a le droit de ne rien dire mais s'il dit quelque chose le tout peut être retenu contre lui.

Le policier Caron répond que cette mise en garde n'a pas été faite tout en précisant qu'elle n'est pas obligatoire mais recommandée.

Le procureur revient à la charge en demandant pourquoi cette mise en garde n'a pas été faite? L'enquêteur Caron répond qu'il savait que Laval Bouchard connaissait ses droits. Son collègue Hallé abondera dans le même sens.

Au sujet de cette déclaration statutaire que Laval Bouchard a signée, elle est accablante. En fait, le prévenu raconte son escapade. Le constable Hallé en a fait lecture à haute voix et on a pu entendre que Bouchard regrettait d'avoir manqué son coup et que s'ils (les policiers) ne l'arrêtaient pas, il se reprendrait. C'est ce qui était écrit.

#### Aujourd'hui

Une fois la preuve de la Couronne close tôt hier après-midi, le procureur de la Défense a demandé un ajournement à ce matin.

Il a déclaré avoir des témoins à faire entendre et selon Me Fournier, le tout sera terminé aujourd'hui.



SIXIÈME JOURNÉE — Le procès de Laval Bouchard s'est poursuivi hier pour une sixième journée devant les Assises criminelles de Chicoutimi sous la principale accusation d'avoir voulu tuer son père. La preuve de la Couronne a été déclarée close hier après-midi.

(Photo Karl Tremblay)

**CAROL VACHON, B.L.L. D.D.N.**  
**NOTAIRE**  
 CONSEILLER JURIDIQUE  
 CHICOUTIMI  
 443, rue Racine est  
 Tel.: 549-9718

**Beefeater...**  
 la seule façon de vraiment l'apprécier  
 c'est d'avoir goûté aux autres.

si pur... si doux... si sec.

Distillé et embouteillé à Londres.

# commentaire

## Les employés décident du sort des PME

On apprenait officiellement la semaine dernière, la faillite d'une petite entreprise de Chicoutimi, Laboratoire Iris Inc. Les personnes qui détenaient des intérêts dans cet atelier de fabrication de verres optiques soutiennent que les revendications salariales ex-



**gabriel berberi**

cessives des employés syndiqués constituent la cause majeure de l'échec financier.

Mais la partie syndicale ne voit pas les choses du même oeil: l'usage de méthodes administratives inappropriées serait plutôt le principal facteur qui a entraîné la compagnie dans cette banqueroute. Chose sûre, la disparition de ce petit manufacturier démontre la grande fragilité du réseau de petites et moyennes entreprises au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

On sait que la région, considérée à l'heure actuelle comme l'une des plus prospères au pays en raison de ses abondantes ressources naturelles, dont les puissantes rivières qui génèrent une quantité fabuleuse de kilo-

watts, et ses immenses forêts, est aussi renommée pour la rareté et la vulnérabilité de ses PME. Des spécialistes se plaisent à mentionner que la région est dotée d'une économie extrêmement spécialisée, basée avant tout sur l'exploitation de la forêt et la transformation de son hydro-électricité en métal brut, l'aluminium.

Cette spécialisation de l'économie régionale a ses bons côtés. Elle permet notamment à la main-d'oeuvre au service des grandes entreprises des pâtes et papiers et de l'aluminium de profiter de salaires alléchants sans parler d'autres conditions de travail généralement enviables. La présence de géants au rayonnement international comme Alcan, Abitibi-Price, Consolidated-Bathurst et Domtar procure également à la région un nombre assez important de petites et moyennes entreprises gravitant autour des scieries, des pape-teries et des alumineries.

Par contre, l'absence de diversification industrielle ou, en d'autres termes, d'une foule de PME qui ne dépendent pas de l'exploitation de la forêt et de la mutation des kilowatts en aluminium, crée une foule d'embêtements à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est ainsi que la région se retrouve exposée régulièrement aux fluctuations du marché mondial, puisque

la production de ses deux principales industries, pour ne pas dire les seules, se destine à l'exportation, dans sa quasi-totalité.

Pour le moment, les grandes sociétés ayant des installations dans la région réalisent toutes d'excellentes affaires au même moment. Ce qui est exceptionnel. Il faut cependant attribuer cette situation florissante à la dévaluation prolongée du dollar canadien par rapport à la devise américaine, ce qui incite les importateurs des Etats-Unis à acheter de leurs voisins du Nord. Les exportateurs du Canada y gagnent également au change.

Mais est-il possible de songer sérieusement à multiplier les petites et moyennes entreprises sur le sol régional, afin de rendre le Saguenay-Lac-Saint-Jean moins dépendant des marchés extérieurs, tout en atténuant le chômage pour la peine? Des professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi ont déjà répondu partiellement à cette question.

Leurs recherches ont démontré que les dirigeants de l'Alcan, d'Abitibi-Price et des autres grandes sociétés ne s'opposent pas, bien au contraire, à la diversification industrielle. Les chercheurs ont cependant découvert que les petits investisseurs craignent énormément d'investir à

proximité de ces grandes concentrations industrielles. Les employés de l'Alcan ne gagnent pas encore le taux horaire de \$16.53 (en combinant le salaire et les bénéfices sociaux) en vigueur dans les aciéries américaines. Mais les gains annuels de \$20,000 et plus sont monnaie courante dans les alumineries et les installations con-

nexes. Bon nombre de PME ne sont pas en mesure de tenir tête aux grandes entreprises, à ce chapitre. Enfin, la réputation d'intransigeance syndicale de la région porte souvent un coup fatal aux projets d'établissement de PME. En somme, les syndicalistes de toute allégeance devraient accepter de considérer l'employeur comme un partenaire et non plus comme un ennemi à abattre, s'ils veulent la survie et le développement des petites et moyennes entreprises. C'est toute une mentalité à changer!

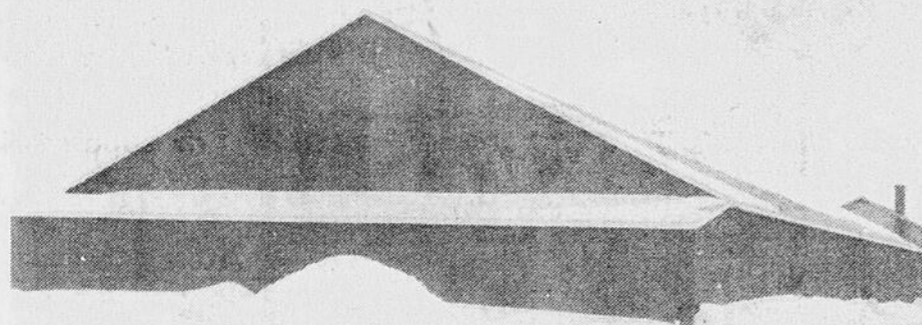
## parole aux lecteurs

### Québec pénalise Sainte-Jeanne-d'Arc

C'est à titre de citoyen de Ste-Jeanne d'Arc que j'écris cette lettre ouverte afin de dénoncer l'injustice dont est victime notre population. En 1975, on décide de se bâtir un centre sportif. C'est avec beaucoup de détermination, très peu de moyens financiers, la générosité de quelques hommes d'affaires, le travail bénévole de toute une population et enfin avec la certitude d'une subvention au niveau provincial, que notre projet se réalise.

En 1976, le nouveau gouvernement en place trouve notre projet très intéressant et nous demande de monter un dossier établissant la preuve d'utilisation de notre centre sportif.

Après plus de trois ans d'attente, la présentation de trois dossiers, de nombreuses lettres et téléphones, des voyages à Alma et Québec, il m'apparaît que notre projet continue d'intéresser les officiers concernés du Haut-Commissariat. On évite soigneusement de dire non... On nous prie de représenter notre demande de subvention sur un prochain budget en invoquant qu'aucun



crédit n'est disponible. Et cette situation se répète depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement actuel.

En 1979, au cours de la saison estivale, une pluie de subventions s'est abattue sur la région pour des municipalités de même taille que la nôtre et pour des projets semblables, mais chez nous, il n'a pas plu...

Messieurs du gouvernement du Québec, la population de Ste-Jeanne d'Arc en a assez de ce tataouinage, elle

sait très bien qu'étant identifiée un bastion libéral, elle est ignorée par le présent gouvernement mais qu'advenant un changement de gouvernement, elle obtiendra cette subvention!

Ce n'est pas de gaieté de coeur que moi, un militant péquiste, j'écris cette lettre. Si je me le permets, c'est que j'espère malgré tout, que le gouvernement se ravise et que la subvention de \$50,000.00 qui revient de droit à la population de Ste-Jeanne d'Arc pour une réalisation

rencontrant les critères d'admissibilité du Haut-Commissariat, lui sera versée.

P.S. Je me souviens lors de la victoire du présent gouvernement avoir entendu quelqu'un dire et je cite: "Adieu la subvention", je lui répondis, "sois sans crainte, pas un seul gouvernement n'osera refuser ça à Ste-Jeanne d'Arc!"

Je me trompais...

Gérard Côté,  
515, Principale,  
Ste-Jeanne d'Arc.  
Le 17 décembre.



### La Bourse appartient à ses membres

Le 10 décembre 1979.

M. Gabriel Berberi,

J'ai pris connaissance de votre commentaire publié le 5 décembre dernier concernant l'implantation d'un bureau régional de la Bourse de Montréal à Chicoutimi. Votre commentaire comporte des affirmations qui originent toutes d'une même personne et qui sont fausses. Ces affirmations ont d'ailleurs été publiées par l'hebdomadaire Finance. Je me vois donc dans l'obligation de rétablir certains faits.

Au mois de juillet dernier, lors d'une audition de la Commission des valeurs mobilières du Québec sur les conditions d'inscription d'actions ordinaires en bourse de la petite et de la moyenne entreprises, la Fédération des caisses d'entraide économique a souligné que la Bourse de Montréal devrait examiner l'opportunité de développer des marchés régionaux afin de faciliter la participation au marché boursier des entreprises et des investisseurs, situés dans les régions. C'est à l'occasion d'une réunion du comité des gouverneurs tenue à la fin du mois d'août que la Bourse a accepté de relever le défi qui lui était présenté et elle a annoncé subseq-

ment qu'elle procéderait par étape à la décentralisation de ses opérations afin de mieux servir la population demeurant dans les diverses régions du Québec.

Vous comprendrez alors que je trouve particulièrement malheureuses et injustes les déclarations sans fondement qui ont été faites visant un ancien président du comité des gouverneurs de la Bourse. Ces affirmations prennent une allure particulièrement ridicule quand on sait que le principal dirigeant au Québec de la maison McLeod, Young, Weir Ltée siège au comité des gouverneurs de la Bourse!

Quelles sont donc les mesures que la Bourse entend prendre en 1980 pour tenter de répondre aux vœux exprimés par les caisses d'entraide: la première, c'est d'ouvrir cinq ou six bureaux régionaux d'information dans des villes différentes; nous désirons faire ceci en collaboration avec nos membres et

nous avons l'intention d'utiliser les équipements physiques et les effectifs de nos membres pour ce faire et, ce, pour de bonnes raisons: la Bourse, il ne faut pas l'oublier, appartient à ses membres. Ils ont déjà du personnel dans les diverses régions de la province et, ne pas utiliser nos membres, dans les circonstances, retarderait considérablement le développement de ce projet. Nous voulons aussi, dans une deuxième étape, qui, cette fois vise les médias régionaux, fournir de l'information boursière sur les actions des compagnies qui sont actives dans une région donnée et qui sont généralement les mieux connues du public de cette région.

Encore là, nous avons l'intention de mener cette opération avec l'aide

et la collaboration de nos membres.

Contrairement à ce que mentionne votre commentaire, aucun de nos membres n'aspire à un monopole, tous savent très bien que dans un marché, il faut une contrepartie à toute transaction et que plus il y a de membres, plus sont grandes les possibilités que la contrepartie se réalise.

Permettez-moi enfin de vous assurer que malgré le peu d'élégance avec laquelle notre opération de décentralisation semble débuter à cause des affirmations malheureuses d'un seul individu, nous avons la ferme intention de répondre aux vœux et aux besoins de votre région.

Robert Demers,  
Président,  
Bourse de Montréal.

### Radio-Canada insulte les femmes

M. A.-W. Johnson,  
Président,  
Société Radio-Canada,  
155, Bronson avenue,  
Ottawa, Ontario.

Monsieur,

Encore sous le coup de l'indignation que nous a inspiré un reportage diffusé le 10 décembre 1979 au téléjournal de Radio-Canada, nous vous écrivons pour demander des comptes. Danielle Levasseur présentait un reportage d'environ deux minutes sur une oeuvre de bienfaisance "nouveau genre" (mais impliquant toujours des femmes — ça, par exemple, ça n'a pas changé). Les images et les commentaires étaient

insultants pour toutes les femmes.

Des strip-teaseuses donnaient un spectacle, se vendant corps et âme mais cette fois pour la bonne cause: les profits allaient aux enfants handicapés d'un hôpital montréalais.

On ne saurait rêver d'une plus noble cause, ni d'une façon plus habile pour les tenants de ces clubs de présenter une façade de respectabilité, tout en moussant leurs affaires. Ces spectacles donnent "bonne conscience" aux consommateurs-voyeurs amis de chair fraîche (comprendre: femmes, jeunes).

Pourquoi la société

d'Etat présente-t-elle semblable reportage? Par souci d'offrir au public une information judicieuse et complète? Faites-nous rire! Radio-Canada pratique une censure systématique de l'information concernant les femmes, excepté le genre d'information que vous avez présentée ce soir-là à votre public masculin, information assaisonnée du sourire approbateur de Bernard Demers. Le reportage était conçu de manière à laisser croire que tout est merveille et générosité dans le monde du strip-tease qui, pour nous, demeure un commerce du corps des femmes. La société Radio-Canada est moins

soucieuse d'information judicieuse et complète quand il faudrait rapporter les congrès des associations féminines et diverses actions qui font l'actualité des femmes d'un bout à l'autre de l'année. Elle est là cependant quand il s'agit d'apporter sa contribution à une propagande qui tend à justifier l'exploitation sexuelle des femmes, à laisser croire que cette exploitation fait partie de nos moeurs.

Il est odieux que Radio-Canada, par un reportage complaisant, contribue à justifier l'exploitation sexuelle des femmes au nom du bien-être des enfants handicapés. La fin ne justifie pas les moyens.

Contre le sexisme, pour l'égalité? Quelle farce! Entre 21h00 et 21h30, nous payons une campagne de sensibilisation contre le sexisme. A partir de 22h30, nous subventionnons le sexisme et le mépris à la société d'Etat. Où est la cohérence.

Le comité contre la pornographie, du réseau d'action et d'information, pour les femmes (RAIF), Case postale 5, Sillery (Québec).

Madame André Côté,  
980, des Cèdres,  
Doibeau.  
Le 17 décembre.

### Le Père Noël a compris...

Les amis du Père Noël,  
Magasins Allard & Continental

Je tiens à féliciter vos chaînes de magasins pour la belle émission que vous commanditez, soit: "Les amis du Père Noël".

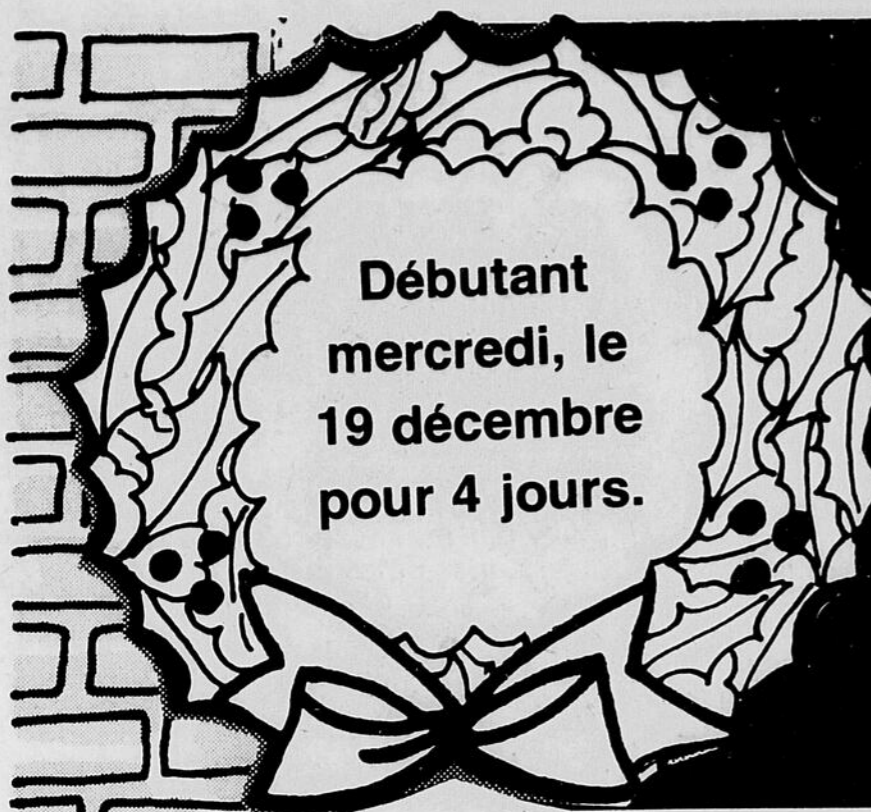
Cette émission, très fine et bien réalisée, avec un jeune artiste invité, une section bricolage de ca-

deaux à bon marché, et surtout, pas de jouets à démontrer et que le Père Noël promet aux tout-petits, est un programme qui plaît et que je prends le temps d'écouter avec mes enfants.

Je trouve très sincèrement que vous êtes plus réalistes qu'autrefois. Les parents n'auront pas à souffrir des fausses et bel-

les promesses du Père Noël, souvent incompatibles avec le budget des parents.

Ce sont les parents qui achètent. A quoi bon faire miroiter trop de belles choses à nos petits?



Débutant  
mercredi, le  
19 décembre  
pour 4 jours.

# VENTE AVANT NOËL

**gagnon**  
FRÈRES

406, RACINE EST  
CHICOUTIMI  
543-1501



**4 JOURS DE RABAIS**  
25%, 33 1/3% ET 50%.

PROFITEZ DE CES GRANDS RABAIS POUR COMPLETER VOS ACHATS DE  
NOËL. DES AUBAINES DE QUALITE POUR TOUTE LA FAMILLE.

## SPORTS

### Habits de ski alpin 2 pièces

Pour dames et hommes, de marques  
Mont-Tremblant, Topher, Alpine.

Prix à partir de:  
\$110.00 à \$180.00

SPECIAL:

**50%**

### Ensembles de ski de fond

Comprenant ski en fibre de verre.

Karhu ou Fisher \$80.00  
Bottes en cuir \$39.95  
Fixations automatiques \$ 7.00  
Bâtons bambou \$ 7.00  
\$133.95

SPECIAL:

**\$69<sup>95</sup>**

Posage: \$3.00

### Sacs pour dames

De marques "Samsonite" et "Dionite".

SPECIAL:

**33 1/3% REDUCTION**

Sugg.: \$14.95 à \$70.00

SPECIAL:

**\$9<sup>97</sup> à \$46<sup>67</sup>**

### Tous les patins et équipements de hockey

De marques "Orbits", CCM, Lange,  
Bauer, Cooper. Gants, pantalons, cou-  
des, épaulettes, masques, casques, jam-  
bières.

SPECIAL: **33 1/3%**

Sugg.: \$1.65 à \$139.95

SPECIAL:

**\$1<sup>10</sup> à \$93<sup>30</sup>**

## BOUTIQUE LE FAUBOURG

### Vestes d'hiver

Pour jeunes hommes

Prix G.F.: \$60.00 à \$95.00

SPECIAL: **30%**

**\$42 à \$67**

### Vestons en corduroy

Pour jeunes hommes

Prix G.F.: \$85.00

SPECIAL:

**\$65**

### Paletots d'hiver

Pour jeunes hommes

Prix G.F.: \$110.00 à \$120.00

SPECIAL:

**\$80 à \$90**

### Vestes de cuir

Pour jeunes hommes

Prix G.F.: \$200.00-\$225.00

SPECIAL:

**\$150 et \$175**

## TISSUS

### Plaid

Pour jupes et costumes, polyester et  
laine, motifs à carreaux.

Prix G.F.: \$10.50 à \$13.25

1/2 PRIX **50%**

**5<sup>25</sup> à 6<sup>62</sup> le mètre**

### Satin 100% polyester

Largeur: 115 cm, choix de couleurs.

Prix G.F.: \$12.00

**50%**

**\$6**

le mètre

SPECIAL:

### Chenille bouclée

Polyester et coton, choix de 3 couleurs.

Prix sugg.: \$12.50

**50%**

**6<sup>25</sup> le mètre**

### Worsted flanelle

100% laine, largeur: 150 cm, teintes unies.

Prix G.F.: \$20.40

**33 1/3%**

**13<sup>66</sup> le mètre**

### Crêpe de laine

100% laine

Choix de teintes unies.

Prix G.F.: \$17.30

**33 1/3%**

**11<sup>59</sup> le mètre**

SPECIAL:

### Jersey

100% polyester

Teintes unies.

Prix G.F.: \$10.90

**33 1/3%**

**7<sup>30</sup> le mètre**

### Crêpe

100% polyester

Largeur: 115 cm, choix de couleurs.

Prix G.F.: \$4.75 à \$8.70.

SPECIAL: **25%**

**3<sup>56</sup> à 6<sup>52</sup> le mètre**

### Crepette

100% polyester

Largeur: 150 cm, choix de teintes unies.

Prix G.F.: \$7.20 à \$8.20

**33 1/3%**

SPECIAL: **4<sup>82</sup> à 5<sup>49</sup>**

### Tous nos tissus polyester et coton

Imprimés, largeur: 115 cm et 100% po-  
lyester, imprimés dans le 150 cm de lar-  
geur.

Prix G.F.: \$4.50 à \$10.20

**33 1/3%**

**3<sup>01</sup> à 6<sup>83</sup> le mètre**

## HOMMES

### Pantalons de toilette

Pour hommes et jeunes gens, en velours  
côtelé ou en tweed, modèle avec poches  
sur le côté et ceinture de 1 1/4". Choix de  
couleurs.

Prix sugg.: \$40.00 à \$47.50

SPECIAL: **25%**

**\$30 à 35<sup>64</sup>**

### Coupe-vent pouvant servir de gilet

(Importation) pour hommes, 100% laine,  
modèle avec fermeture éclair ou avec  
boutons 2 poches, sur le biais à l'avant.

Prix sugg.: \$195.00

SPECIAL: **33 1/3%**

**\$130**

### Gilets sport en ratine de velours

100% polyester, pour hommes et jeunes  
gens, modèle à manches longues, avec  
fermeture éclair ou style chemisier. Choix  
de couleurs et de grandeurs.

Prix sugg.: \$33.00 à \$42.00

SPECIAL: **25%**

**24<sup>75</sup> à 31<sup>50</sup>**

### Chemises sport à manches longues

Poches poitrines, pour hommes et jeunes  
gens, 100% polyester ou polyester et co-  
ton. Choix de couleurs et de grandeurs.

Prix sugg.: \$23.00 à \$45.00

SPECIAL:

**17<sup>25</sup> à 33<sup>75</sup>**

### Car-coat sport en véritable peau de mouton

Pour hommes et jeunes gens, modèle  
avec bouton et 2 poches appliquées à  
l'avant, teinte: brun. Tailles: 36, 38, 42.

Prix sugg.: \$365.00

SPECIAL: **25%**

**273<sup>75</sup>**

### Parkas en véritable cuir

Avec cagoule, pour hommes et jeunes  
gens, 4 poches, à l'avant avec rabat, dou-  
blure 100% polyester, teinte: noir. Tailles:  
40, 42, 44.

Prix sugg.: \$440.00

SPECIAL:

**\$340**

### Chemisiers en véritable cuir

Pour hommes et jeunes gens, modèle  
avec boutons, 4 poches à l'avant, avec ou  
sans doublure détachable dans les tons  
de brun et noir.

Prix sugg.: \$185.00 et \$225.00

SPECIAL:

**\$160**

### Vestons sport en pic suède

Pour hommes et jeunes gens, modèle à 2  
boutons, 3 poches à l'avant, avec velours  
côtelé aux manches, teinte: brun.

Prix sugg.: \$220.00

SPECIAL:

**\$125**

### Tous nos paletots d'hiver pour hommes

En drap, en cuir, en velours et en mouton,  
modèle militaire avec ceinture ou régu-  
lier, à simple ou à double croisure.

Prix sugg.: \$115.00 à \$675.00

SPECIAL: **25%**

**86<sup>25</sup> à 506<sup>25</sup>**

C'est samedi, le 22 décembre 1979, à 3h00 p.m., notre grand tirage du concours 75ième Anniversaire.  
\$11,000.00 en prix, venez réclamer et déposer vos billets.

# fourre-tout



**marcel rivard**

## Investissez dans le tapis

A lire une dépêche transmise de Londres, on pourrait croire que l'acquisition de tapis constitue, à l'heure de l'inflation actuelle, un solide investissement qui rapporte tout autant que la montée du prix de l'or.

En fait, selon ce que raconte Associated Press, le tapis qu'un bijoutier, Tom Durant, de Binton, a mis dans sa boutique a pris, en neuf ans, une valeur importante: acheté à 900 francs (\$180) en 1970, le tapis vaut aujourd'hui environ 280,000 francs (\$80,000)!

Le fait est que dans la trame du tapis en question étaient implantées des grains d'or qui n'avaient pas été délogés par l'aspirateur, pourtant passé tous les jours.

Pour les récupérer, une firme de négociants en or a brûlé le tapis défraîchi dans un fourneau spécial et a ainsi sauvé 150 onces d'or à plus de \$514 l'once sur le marché.

Avec l'argent qu'il a récupéré, Durant a l'intention de s'acheter un autre tapis. Et pour cause...

## L'audio-visuel est disponible

Les clubs sociaux, les associations sportives et tous les autres organismes du Saguenay-Lac-Saint-Jean peuvent obtenir désormais le document audio-visuel de la présentation réalisée par le Comité de la soumission pour l'obtention des Jeux d'hiver du Canada 1983; un conférencier peut même être mis à la disposition de ces organismes s'ils le désirent.

Le comité demande à tous les organisés intéressés de bien vouloir communiquer avec le directeur général, Gérard Beaudry, à: 543-6811 ou 545-9550, poste 277.

Cette présentation audio-visuelle a été soumise au gouvernement québécois il y a une dizaine de jours et elle le sera à nouveau au gouvernement canadien à la mi-février.



## Invressomètre britannique

En Grande-Bretagne, les policiers n'ont pas l'obligation d'amener le suspect à la station de police la plus rapprochée pour le soumettre à un test de l'ivressomètre.

L'appareil, le premier d'ailleurs du genre à être accepté par le gouvernement pour utilisation policière, est portatif, à peine plus volumineux qu'un paquet de cigarettes.

Lorsque le suspect dépasse un degré d'absorption d'alcool trop élevé, une petite lumière rouge s'allume et indique l'infraction de l'individu.

## Le maire reçoit à dîner...

Une fois par an, le maire de West Rushville, dans l'Ohio, fait les choses en grand: il invite à dîner la totalité de ses administrés, soit 225 personnes.

"Je n'ai rien à vendre, aucun suffrage à gagner", expliquait le maire Forde Shaefter, 74 ans, durant le porte à porte qu'il a fait lui-même pour inviter les habitants au dîner. Cela lui coûte la totalité de ses indemnités annuelles, soit \$300, et entre \$100 et \$200 de plus qu'il verse de sa poche.

Le dîner de cette année s'est déroulé dimanche. Devant la porte de la salle, il y avait une pancarte rédigée par le maire sexagénaire qui déclarait: "Laissez la mécanique au-dehors. Entrez avec le sourire et serrez la main à tout le monde, le coeur rempli d'amour pour votre prochain".



## Oxfam-Québec aidera le Cambodge

En collaboration avec le réseau TVA dont les émissions sont retransmises au Saguenay-Lac-Saint-Jean via la station chicoutimienne CJPM, Oxfam-Québec présentera vendredi, à compter de 21h00, le film "Cambodge, an zéro" dans le cadre de l'émission "La parole est à vous".

Tourné en octobre dernier par Joyn Pilger, reporter de la BBC, ce film montrera les dernières images du Cambodge.

Lors de cette émission spéciale, Oxfam-Québec invite la population à téléphoner pour faire part de ses commentaires et à donner généreusement.

Dans un communiqué de presse, Oxfam affirme qu'on ne peut plus se contenter d'être de la partie du monde qui regarde, à la télévision, l'autre mourir de faim. A la veille du temps des Fêtes, Oxfam-Québec attend les dons du public pour faire parvenir des vivres à ceux qui ont faim, des médicaments à ceux qui sont souffrants, et l'essentiel pour reconstruire leur monde.

## A la recherche de costumes

A cause du grand nombre de costumes que nécessitera l'opérette du prochain Carnaval-Souvenir de Chicoutimi qui, cette année, jouera "La vie parisienne" d'Offenbach, les costumiers de l'opérette sont à la recherche de vestons d'époque et de "queues de pies", de même que d'habits usagés (vestons et culottes) pouvant être transformés.

Tout autre chose, comme chapeaux melons, hauts de forme, guêtres, gants, cravates, plastrons, serait bienvenue.

Ceux qui en possèdent et qui sont intéressés à en faire le don ou le prêt, peuvent s'adresser au bureau du carnaval, situé au 67 ouest, de la rue Jacques-Cartier, ou communiquer avec: 543-4438.

## Exposition de Paul Routhier

Dans le cadre d'une nouvelle orientation, la Caisse populaire de Kénogami, ayant pignon sur rue King-George, présentera à compter de demain et jusqu'au 19 janvier une exposition de Paul Routhier.

Peintre depuis toujours, cet artiste réalise des peintures à l'huile qui, selon un communiqué de presse, sont d'une sensibilité et d'un goût raffiné.

Evidemment, la population peut visiter cette exposition aux heures d'affaires de la caisse populaire.

## Présidence nationale

Lors de leur assemblée générale annuelle, les membres de l'Association canadienne des phytothérapeutes (je me suis repris, sur ma dactylo, en trois fois pour écrire sans faute ce mot-là!) ont élu à la présidence de leur organisme Guy Gervais, de Jonquière.

Quant à un phytothérapeute, c'est celui qui professe la médecine naturelle.

## Nouveau parfum pour la maison

C'est cette semaine que la Coopérative d'extraction d'huiles essentielles de Girardville lance son nouveau produit sur le marché régional. Il s'agit d'un flacon de liquide composé d'huiles naturelles extraites des aiguilles de conifères, grâce à un procédé artisanal efficace.

Cette huile peut servir à rendre l'air ambiant plus agréable, à masquer des odeurs désagréables ou plus simplement servir de parfum domestique.

Offert en bouteilles de 25 millilitres, le nouveau produit est le seul du genre à être fabriqué dans la région et il utilise les résidus de l'exploitation forestière.

La coopérative, qui doit générer une douzaine d'emplois, est établie à Girardville depuis quelques mois et cette offensive de mise en marché constitue pour elle un test de viabilité important.

Le nom du produit est "Des Bois" et le slogan utilisé pour sa mise en marché est "Une goutte de forêt dans votre maison". Le produit sera disponible dans les marchés d'alimentation.



## Il y a parfois des inconvénients

Le déménagement d'une entreprise dans une nouvelle bâtisse a, bien sûr, ses avantages, cette opération étant généralement destinée à procurer à l'entreprise des locaux plus adéquats et fonctionnels; mais il y a aussi ses inconvénients comme celui, pour les employés, de se sentir un peu perdus.

Mais déménager dans un bâtisse neuve, toute neuve comme celle de La Maison de la presse que Progrès du Saguenay Limitée occupe maintenant à l'angle des boulevards Talbot et de l'Université, à Chicoutimi, cause parfois certaines surprises à ce temps-ci de l'année. Une de ces surprises, c'est le système de chauffage n'est pas nécessairement "balancé" et partant, certains employés en souffrent.

Mais on s'accommode bien comme la journaliste Andrée Brassard qui, l'autre jour, a enfilé chaud gilet et mitaines; le seul problème pour elle, c'est qu'elle a dû enlever ses mitaines pour taper de la dactylo. De toute façon, avec un tel sourire, il y a de quoi réchauffer la lentille du photographe Karl Tremblay...

## aujourd'hui

Mardi, 18 décembre 1979, 352ième jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

— 1978: A la suite de l'annonce, par l'OPEP, d'une augmentation de 14,5 pour cent du prix du pétrole en 1979, le cours du dollar chute sur les places financières.

— 1975: Israël, les Etats-Unis et 11 autres pays se retirent d'une conférence de l'Unesco, à Paris, à la suite d'un différend sur le sionisme.

— 1973: La Syrie refuse d'assister à la conférence de Genève sur la paix au Proche-Orient.

— 1970: En dépit de l'opposition de l'Eglise catholique, la loi instituant le divorce entre en vigueur en Italie.

— 1965: Neuf pays africains rompent les relations avec la Grande-Bretagne, à propos de l'affaire rhodésienne.

— 1963: A la suite de la mort d'un Ghanéen, des étudiants africains manifestent à Moscou contre la discrimination raciale.

— 1961: Entrée en vigueur du cessez-le-feu de l'ONU au Katanga. Les forces indiennes pénètrent sur le territoire du comptoir portugais de Goa.

— 1956: Le Japon est admis aux Nations unies.

— 1948: Les Hollandais lancent une nouvelle offensive en Indonésie et capturent le gouvernement Soekarno.

— 1927: Tchang Kai-Chek renverse le gouvernement de Han-Kéou.

— 1903: Le traité américano-panamien place, à perpétuité, la zone du canal sous l'autorité des Etats-Unis, moyennant versement d'un loyer annuel.

— 1644: Début du règne de la reine Christine de Suède.

— 1559: Elizabeth 1ère envoie une aide aux seigneurs écossais pour chasser les Français.

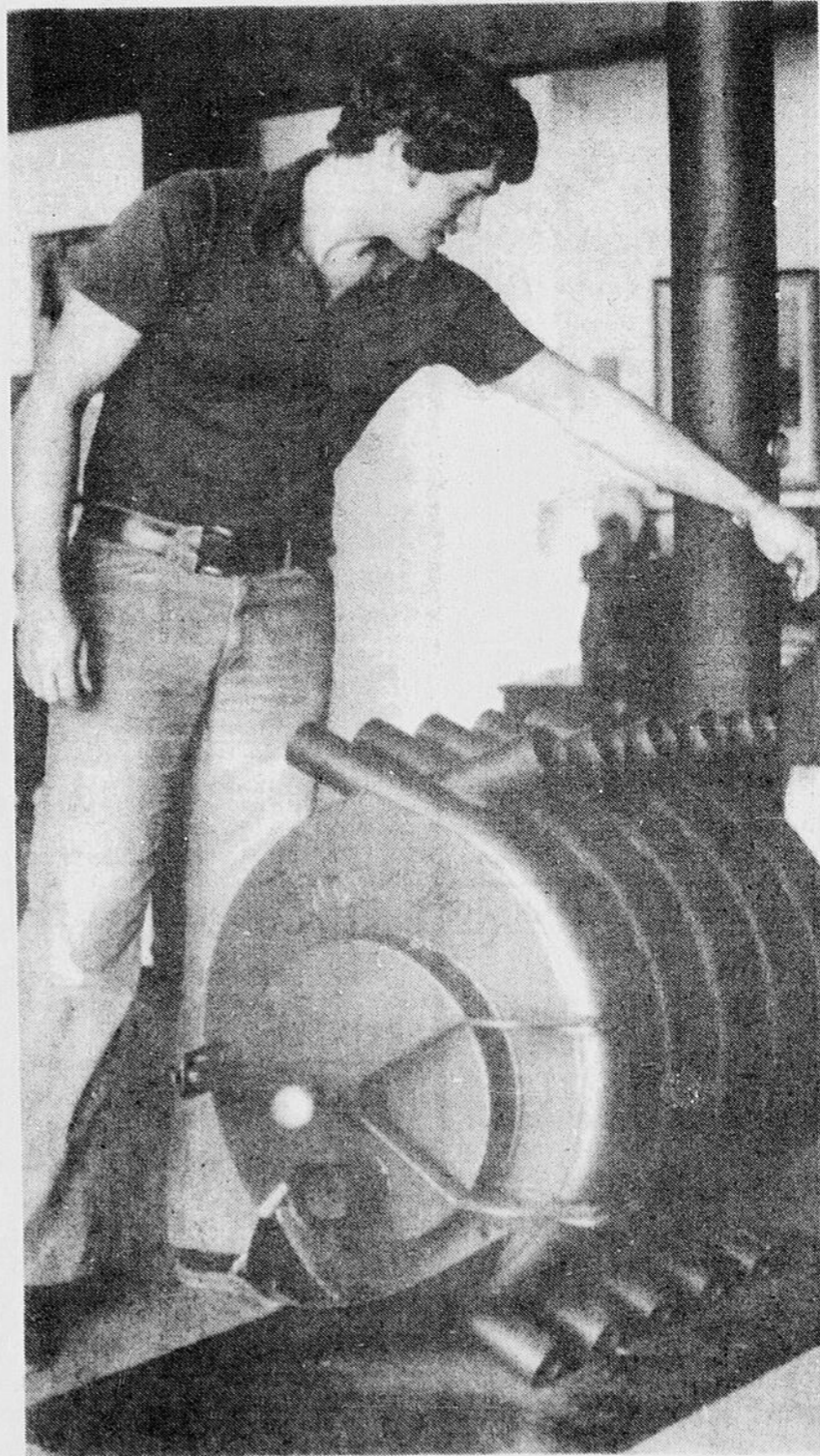
Ils sont nés un 18 décembre:

— Elisabeth Petrovina, impératrice de Russie (1709-1762).

— Le compositeur allemand Carl Maria von Weber (1786-1826).

— Christopher Fry, auteur dramatique anglais (1907).

— L'actrice américaine Betty Grable (1916-1973).



## Les poêles à bois sur le marché

Qui aurait dit, il y a une dizaine d'années, que les poêles à bois regagneraient la cote d'amour qu'ils avaient perdue avec le temps? Des panes d'électricité comme celle qui a refroidi, au cours de la nuit de dimanche à lundi, quelque 2,000 abonnés de l'Hydro-Québec au Saguenay, font que le poêle à bois reprend sa cote de popularité auprès des consommateurs.

Tellement qu'Anthony Thomson, un citoyen de Saint-Hilaire, près de Montréal, a abandonné une situation de \$30,000 par an chez Imperial Oil pour se lancer dans la construction et la vente de poêles à bois; il a créé ce modèle et il compte en vendre 2,500 d'ici la fin de l'hiver.

## rendez-vous

### Chicoutimi

**Club Dynamique** — Soirée dansante tous les samedis du mois de décembre. 564, boul. Saint-Ignace. Inf.: 545-6261.

**Jeune Chambre** — Soirée surprise, vendredi soir, à 20h30, salle des Chevaliers de Colomb, rue Racine. Inf.: 543-9145.

**Club de Photos** — Résultats de l'atelier d'initiation et atelier 11 (cours de photos donnés à la première session). Exposition des membres mercredi, Centre socioculturel, Chicoutimi.

**Rencontre eucharistique** — Jeudi soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Adoration, confessions et célébration eucharistique. Les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

**Handicapés et parents d'handicapés** — Vous avez besoin d'aide ou d'information. Si vous ne savez pas où vous adresser, téléphonez à: 545-1575, Inter-Association (CLSC).

**Halte-garderie Saute-Mouton** — Fonctionne cinq après-midi par semaine. Toutes les personnes à temps partiel et qui seraient intéressées à utiliser ce service, communiquez à: 549-8016 ou 545-1481.

### Jonquière

**Al-Anon** — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Télé: 542-6612, 542-6785, 543-0594 ou 543-7787.

**Association pour la promotion des droits de l'handicapé** — Rendez-vous pour tous, chaque mercredi, de 13h30 à 16h00, au 205, Mellon, Arvida. Des bénévoles seront là pour vous seconder dans tous genres d'activités, artisanat, etc...

**Association des handicapés** — Invitation à toutes les personnes handicapées physiquement, âgées de 18 ans et plus, intéressées à devenir membres de l'association, tous les jeudis soirs, de 19h00 à 21h00, au Pavillon du Carrefour, rue Bourassa, Kénogami. Informations: télé: 542-5133 ou 547-1161. Mme Henriette Levasseur.



Débutant  
mercredi, le  
19 décembre  
pour 4 jours.

# VENTE AVANT NOËL

**gagnon**  
FRÈRES

406, RACINE EST  
CHICOUTIMI  
543-1501



**4 JOURS DE RABAIS**  
25%, 33 1/3% ET 50%

PROFITEZ DE CES GRANDS RABAIS POUR COMPLETER VOS ACHATS DE  
NOËL. DES AUBAINES DE QUALITE POUR TOUTE LA FAMILLE.

## DAMES

### Robes pour dames

Styles et grandeurs assortis.

RABAIS DE: **30%**

### Gilets boutonnés pour dames

Couleurs: brun, beige, bleu pâle, grandeurs: S.M.L.

Prix G.F.: \$24.00  
SPECIAL: **\$15**

### Blouses pour dames

Tunique et régulier.

RABAIS DE: **30%**

### Pantalons de satin

Pour dames.

RABAIS DE: **30%**

### Coordonnés velours uni pour dames

Pantalons, jupes, blazers.

RABAIS DE: **30%**

### Robes de nuit pour dames

Styles et couleurs assortis, grandeurs P. à L.

RABAIS DE: **30%**

### Chapeaux de fourrure pour dames

RABAIS DE: **25%**

### Pantoufles pour dames

Ratine, cuir, polyuréthane.

Rég.: \$5.00 à \$30.00

RABAIS DE: **20%**

### Robes de chambre pour dames

Nylon brossé, styles et couleurs assortis.

SPECIAL DE: **30%**

### Pyjamas pour dames

Flanellette et nylon brossé, unis ou imprimés.

Prix G.F.: \$11.00 à \$35.00

RABAIS: **20%**

### Foulards pour dames

Laine, point à la main.

Prix G.F.: \$32.00

SPECIAL: **\$22**

### Tous les foulards de laine et de polyester

RABAIS DE: **20%**

### Tous les gants de cuir et de peau pour dames

RABAIS DE: **20%**

### Sélection de bourses en cuir pour dames

RABAIS DE: **30%**

### Bas-culottes Ultra Chic

Prix G.F.: \$2.79  
SPECIAL: 2 POUR **\$5**

### Ceintures disco pour dames

Prix: \$6.00 à \$13.00

SPECIAL: **30%**

### Ensembles (100% acrylic) pour dames

Comprenant: tuques, foulards, mitaines.

Prix G.F.: \$23.00

SPECIAL: **\$18** l'ensemble

### Parapluies

RABAIS DE: **20%**

## FILLES ET GARÇONS

### Robes de nuit pour fillettes

En flanellette, modèle régulier, teintes et motifs en vogue, grandeurs: 4 à 14 ans.

Prix sugg.: \$11.00 à \$13.00

SPECIAL: **\$7 et \$8**

### Lot de marchandises

Comprenant: pantalons, robes, blouses, pyjamas, robes de nuit, jupes, chemises, grandeurs: 2 à 14 ans.

Prix sugg.: \$5.00 à \$60.00

SPECIAL: **\$3 à \$30**

### Lot de manteaux pour enfants

Modèle court, teintes désassorties, grandeurs: 6 à 18 ans.

Prix sugg.: \$48.00 à \$84.00

SPECIAL: 1/2 **PRIX**  
SPECIAL: \$24.00 à \$42.00

### Deux-pièces ou manteaux pour enfants

Modèles et teintes variés, grandeurs: 2 à 14 ans, 8T à 14T, 6 mois à 30 mois.

Prix sugg.: \$36.00 à \$110.00

SPECIAL: **33 1/3%**  
**\$24 à \$99**

### Ensembles deux-pièces pour enfants

100% nylon, garantis imperméables, modèle régulier, teintes: brun, marine, vert, grandeurs: 8 à 18 ans.

Prix sugg.: \$60.00

SPECIAL: 1/2 **PRIX**  
**\$30**

### Manteaux pour fillettes

Modèle régulier, teintes en vogue, grandeurs: 2 à 14T.

Prix sugg.: \$60.00 à \$110.00

SPECIAL: **33 1/3%**  
**\$30 à \$55**

### Costumes d'école apostolique

Jumpers et pantalons, 100% polyester, garantis lavables, teinte: marine, grandeurs: 6 à 12 ans.

Prix sugg.: \$23.00 à \$25.00

SPECIAL: **33 1/3%**

### Blouses pour enfants

Modèle régulier, motifs variés, teintes assorties, grandeurs: 4 à 14 ans.

Prix sugg.: \$16.00 à \$20.00

SPECIAL: **\$10**

## MAISON

### Lot de sets de serviettes

En ratine de très belle qualité, comprenant: serviettes à main, serviettes de bain et débarbouillettes.

Prix sugg.: \$15.95  
SPECIAL: **9<sup>75</sup>**

### Ensembles de draps

Tissus 50% polyester, lavables, sans repassage, couleurs avec motifs de teintes variées.

Prix sugg. pour lits simples: \$24.00

SPECIAL: **19<sup>75</sup>**

Prix sugg. pour lits doubles: \$29.00

SPECIAL: **22<sup>75</sup>**

### Lot de nappes

Tissus 53% coton, 47% lin, lavables à la machine, très beau choix de couleurs avec motifs variés, grandeur approximative: 51" x 70".

Prix sugg.: \$6.00  
SPECIAL: **4<sup>75</sup>**

C'est samedi, le 22 décembre 1979, à 3h00 p.m., notre grand tirage du concours 75ième Anniversaire. \$11,000.00 en prix, venez réclamer et déposer vos billets.

Sous-sol de la Plaza III

## Service de garderie gratuit

par Benoit Munger

ALMA (BM) — Les adeptes du magasinage, et ils sont légion en ce temps des Fêtes, bénéficient, depuis hier, d'un service gratuit de garderie en plein centre-ville d'Alma, au sous-sol de la Plaza III.

Baptisée "Le Jardin des tout petits", cette halte-garderie, mise sur pied grâce à une subvention versée par le gouvernement fédéral dans le cadre du programme Canada au Travail, est tenue par trois jeunes femmes d'Alma: Francine Harvey, Line Gagnon et Francine Murdoch.

L'idée de ce projet est d'offrir aux parents qui fréquentent les magasins du centre-ville un service de garderie pour des périodes ne dépassant pas quatre heures; "Le Jardin des tout petits" est ouvert aux mêmes heures que les magasins. On y accepte les enfants âgés de deux à huit ans; aucun repas n'est servi à la halte-garderie mais les enfants peuvent apporter un goûter.

L'Association des marchands du Carré centre-ville a fourni un local qu'on a repeint et auquel on a apporté quelques modifications. Outre les salaires des trois personnes qui y travaillent, la subvention a servi à

acheter des jouets ainsi qu'à l'aménagement du local ou, en passant, on peut accueillir environ 20 enfants en même temps.

Les trois jeunes femmes qui travaillent à la garderie ont eu des expériences de travail avec les enfants; il y aura toujours deux gardiennes lorsqu'il y aura des enfants au "Jardin des tout petits".

Cette garderie n'est pas destinée aux parents qui travaillent; c'est pour ceux qui veulent faire garder leurs enfants pour quelques heures seulement. Le projet doit normalement se terminer en décembre 1980.

## Semaine des réfugiés

### Une fête de Noël à partager

DELISLE (BM) — "Donnez un peu de votre Noël à ceux qui en ont peut-être plus besoin que vous".

Tel est le thème qu'on a choisi pour la semaine des réfugiés de la mer qui débutait dimanche dernier, dans la municipalité de Delisle.

Organisée par le comité de parrainage de réfugiés de Delisle, municipalité fruit de la fusion entre Saint-Coeur-de-Marie et Canton Delisle, cette semaine en est une de sensibilisation en même temps qu'une occasion de souscrire à la campagne de financement qui débutait dimanche.

Selon la responsable du comité, Mme Normande Simard, la campagne de souscription a permis, jusqu'ici, de recueillir \$5,125 sur un objectif de \$10,000. Pour Mme Simard, il ne fait pas de doute que l'objectif sera atteint d'ici au milieu de janvier.

Avec cet argent, on voudrait faire venir une famille de réfugiés indochinois d'à peu près six personnes.

Dimanche dernier, près de 30 travailleurs bénévoles ont visité les quelque 500 familles de Saint-Coeur-de-Marie pour recueillir les dons; le quartier de Delisle sera vi-

sité bientôt.

Mercredi soir prochain, on organise, à la salle communautaire de Saint-Coeur-de-Marie, une soirée de cartes ou des paniers de provisions et un voyage toutes dépenses payées au Carnaval de Québec seront offerts en prix.

Les billets pour le tirage du voyage seront vendus ce soir par des élèves de l'élémentaire qui, pour l'occasion, ont été libérés de leurs devoirs. Le coût d'admission pour la soirée de mercredi, qui débutera à 20h30, est le \$1.50.

## Boulevard Talbot

### Collision entre un autobus et une auto: une victime

CHICOUTIMI (CF) — Un accident, impliquant un autobus et un véhicule automobile a fait une victime en fin de soirée de dimanche, sur le boulevard Talbot, à Laterrière.

Il s'agit de Mme Cécile Bolduc-Duchesne, de la

rue Pelletier, à Jonquière.

L'accident est survenu vers 21h00.

Dans un mouvement pour éviter de venir en collision avec une automobile, le chauffeur d'un autobus Voyageur a dû

faire monter son véhicule sur le terre-plein, au milieu de la route.

Sous l'effet du choc, la victime passagère de l'autobus a été projetée de son siège.

Une dizaine de personnes se trouvaient à bord.

## Un incendie

Sur le boulevard Sacré-Coeur, à Saint-Félicien, un incendie a causé des dommages appréciables à une vieille maison, inhabitée depuis peu. Une chauffe-rette électrique qui s'y trouvait en fonction pourrait en être la cause.

## le travail

### Des amendes totalisant \$3,100 pour outrage au tribunal

CHICOUTIMI (AB) — Sept syndiqués de la succursale de la Banque Royale de La Baie, le permanent de la Fédération du commerce de la CSN, M. Jean-Paul Lapointe et le syndicat des employés de commerce de La Baie (section Banque Royale) viennent d'être reconnus coupables d'outrage au tribunal.

Incidentement, les intimés devront verser des amendes totalisant \$3,100, soit \$300 par syndiqué, tout comme pour le conseiller technique de la Fédération du commerce. Le syndicat devra pour sa part verser la somme de \$1,000.

Le juge André Trottier de la Cour supérieure a toutefois rejeté la requête pour outrage au tribunal portée contre la Fédération du commerce en signalant que la preuve de sa participation aux actes reprochés n'a pas été établie au-delà d'un doute raisonnable.

Ce jugement rendu hier, fait suite aux plaintes portées le 8 novembre par la Banque Royale qui prétendait que les intimés n'avaient pas respecté l'ordonnance d'injonction interlocutoire émise le 4 octobre dernier. Cette ordonnance restreignait le nombre de piqueurs et leurs activités.

Or, note le juge, la preuve révèle sans contredit une volonté délibérée de contrevenir à cette ordon-

nance, ce qui l'amène à constater que les intimés ont cru "que les conflits ouvriers se réglent encore dans la rue". Il ajoute plus loin que les intimés ont désobéi à l'injonction en "agissant en enfants à la tête forte, mais faible". Enfin, il reproche aux intimés d'avoir affecté "ce qu'il y a de bon et de sérieux dans le syndicalisme" et qu'ils ont procédé à l'encontre des droits de la société.

Pour expliquer sa décision, le juge Trottier rappelle les faits révélés par la preuve, soit une escalade concertée de faits compatibles avec la désobéissance invoquée "et auxquels nous ne trouvons aucune excuse". Il y a eu à diverses reprises des attroupements dépassant le nombre de piqueurs permis et le libre accès à la succursale fut souvent entravé. Des gestes ont été posés pour fins d'intimidation (cris, insultes, etc.), indique-t-il dans son jugement, en notant plus loin qu'il ne faut pas oublier que la Banque Royale opère un service public exigeant que l'accès à la succursale puisse se faire sans entrave et en toute liberté.

En conclusion, le juge note le jeune âge des intimés, qu'ils sont en grève depuis quelque temps et que leurs revenus financiers sont

très faibles. C'est en disant tenir compte de ces facteurs qu'il affirme ne pas avoir d'hésitation à réduire les peines envisagées au départ.

## Nombreux rebondissements

Ce jugement causera sans doute beaucoup d'amertume chez les 68 grévistes des six succursales de la Banque Royale de la région qui mènent la lutte depuis bientôt trois mois. Ce conflit de travail a connu de nombreux rebondissements depuis son déclenchement. On sait que le règlement d'un premier contrat de travail à la Banque Royale aura des répercussions majeures dans le secteur bancaire au Québec, ce qui explique l'importance de l'enjeu pour les parties en cause. Une très très mince lueur d'espoir subsiste cependant depuis quelques jours. Elle est reliée au rapport que devrait remettre le commissaire-conciliateur Jacques Blanchard dans les dossiers des Banques Provinciale et de Montréal (trois succursales syndiquées dans la région). Si ce projet de première convention collective était accepté par les parties, le chef conciliateur du ministère fédéral du Travail à Montréal interviendrait auprès de la Banque Royale et du syndicat.

## Garages

### Les négociations se poursuivent

CHICOUTIMI (AB) — Les représentants patronaux et syndicaux des 450 employés de 29 garages de la région, membres de l'Association des marchands d'automobiles du Saguenay-Lac-Saint-Jean négocient intensément ces jours-ci, dans le but d'en arriver à un règlement avant la période des Fêtes.

Depuis quelques jours déjà, les parties s'échangent des contre-propositions qui jusqu'à maintenant, mettent quatre points litigieux en évidence, et non les moindres. Ce sont évidemment les salaires, les vacances, les congés

de maladie et la durée du contrat de travail.

Pour un contrat de trois ans, l'employeur offre 29 pour cent d'augmentation, alors que le syndicat réclame 24 pour cent en deux ans. Le négociateur syndical de la CSD faisait également remarquer que l'employeur refuse d'accorder six journées de congés-maladie par année et qu'il préfère conserver le statu quo, c'est-à-dire, "rien".

Mais les échanges se poursuivent normalement et l'on ne sent

encore aucune agressivité du côté syndical, ce qui permet d'espérer. Il a été impossible de rejoindre le principal négociateur patronal, Me Lucien Bouchard.

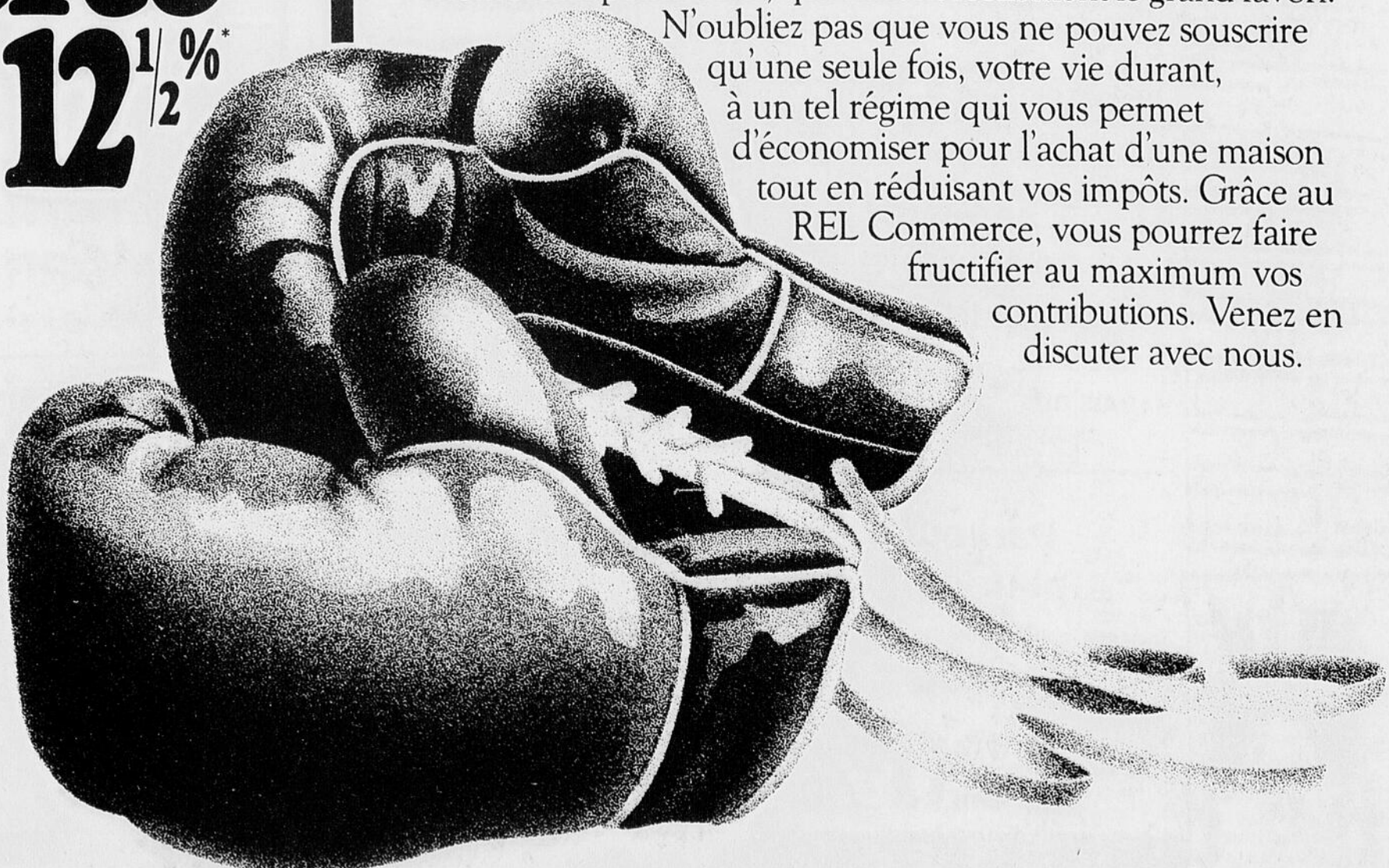
## Conciliation

Les négociateurs de la CSD rencontrent aujourd'hui les représentants patronaux de la scierie Jonquière, dont les employés sont en grève depuis sept semaines. Le règlement du contrat de travail achoppe essentiellement sur les salaires.

# Les points forts du REL Commerce

- TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉ\*
- AUCUNS FRAIS DE SOUSCRIPTION
- AUCUNS FRAIS D'ADMINISTRATION
- FRAIS DE RÉSILIATION MODIQUES
- DÉPÔT INITIAL PEU ÉLEVÉ: il suffit de \$50 pour souscrire au REL Commerce
- VOUS FIXEZ ENSUITE VOUS-MÊME LE MONTANT DE VOS CONTRIBUTIONS
- AU BESOIN, PLAN DE PAIEMENT MENSUEL en douze étapes faciles au lieu d'un seul versement

# 12 1/2 %



## Nous ne craignons pas la concurrence...

## Nous avons le grand favori

Si vous envisagez de souscrire à un régime d'épargne-logement, nous vous invitons à comparer les divers régimes qui sont sur le marché. Le REL Commerce présente de nombreux points forts, qui en font réellement le grand favori.

N'oubliez pas que vous ne pouvez souscrire qu'une seule fois, votre vie durant, à un tel régime qui vous permet d'économiser pour l'achat d'une maison tout en réduisant vos impôts. Grâce au REL Commerce, vous pourrez faire fructifier au maximum vos contributions. Venez en discuter avec nous.



**BANQUE DE COMMERCE**  
CANADIENNE IMPÉRIALE

\*L'intérêt annuel est calculé sur le solde mensuel minimum et capitalisé semestriellement. Le taux d'intérêt peut être modifié sans préavis.



Débutant  
mercredi, le  
19 décembre  
pour 4 jours

# VENTE AVANT NOËL

**gagnon** FRERES MEUBLES DE VOTRE LOCALITE

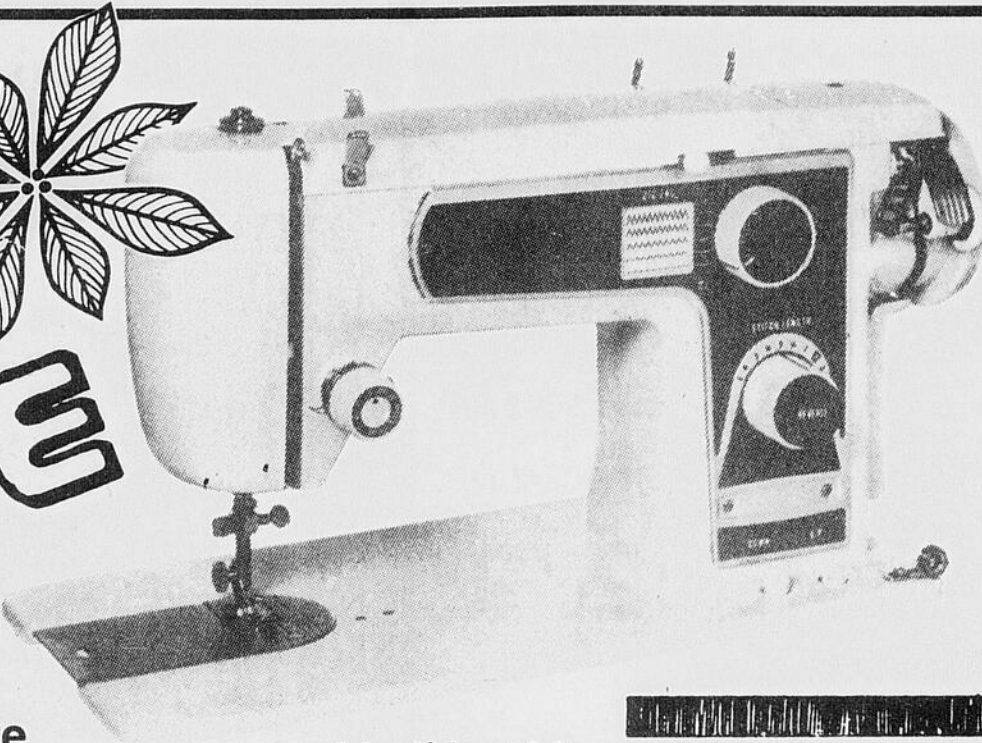


## 4 jours de rabais

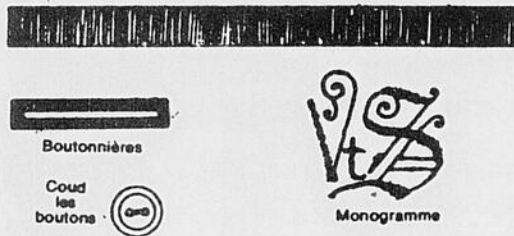
Profitez de ces grands rabais pour compléter vos achats de Noël. Des aubaines de qualité pour toute la famille.

Machine  
à coudre  
**WHITE**

Couture droite  
Zig-Zag



Modèle 106  
Zig Zag



Caractéristiques: zigzag

- couture droite
- broderie monogramme
- boutonnière
- coud le bouton.

Valeur régulière: \$189.95  
**SPECIAL:**

**\$119<sup>75</sup>**

## Panasonic

COULEUR  
PILOTE



TR-201C

- Téléviseur noir et blanc de 12" diag.
- Châssis intégralement transistorisé
- Coffret de style moderne très décoratif



PC-26F51  
Le "Bonavista"

- Télé console de 26" dans une attrayante ébénisterie de style traditionnel au riche fini grené noyer
- Système "Couleur-Pilote"
- Lampe-écran en ligne à 100° de déviation pour une excellente définition de l'image

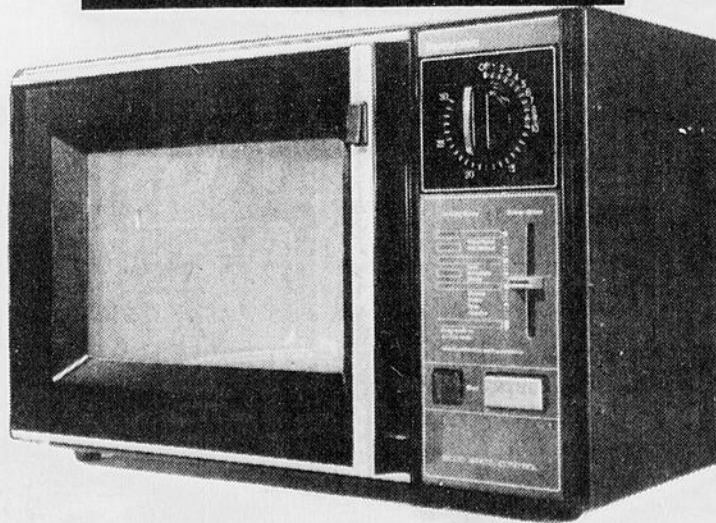
## Panasonic



CT-909C

- Télé-couleur de 20" diag.
- Châssis 100% transistorisé
- Auto-réglage "Q-Lock II"
- Lampe-écran en ligne

## Panasonic



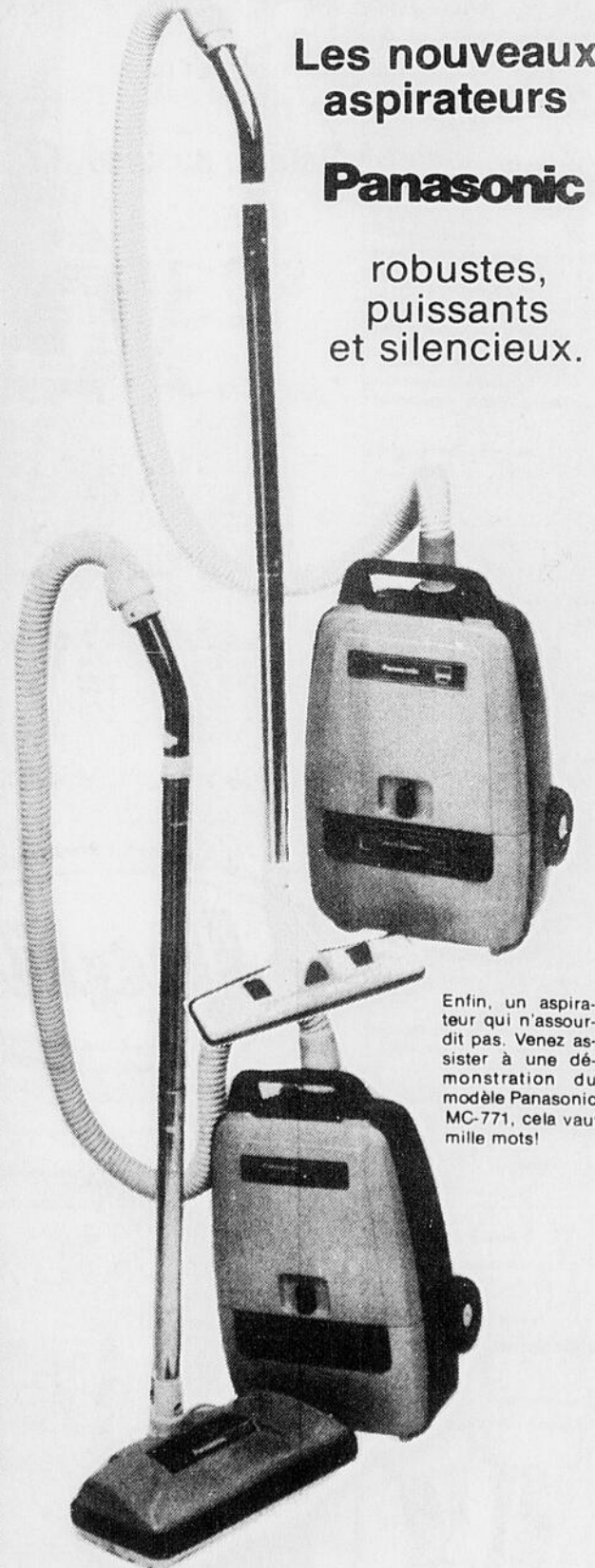
NE-5720C

- Four à micro-ondes
- Plateau magnétique rotatif
  - Intensité variable
  - Minuterie de 30 minutes

Les nouveaux  
aspirateurs

**Panasonic**

robustes,  
puissants  
et silencieux.



Enfin, un aspirateur qui n'assourdit pas. Venez assister à une démonstration du modèle Panasonic MC-771, cela vaut mille mots!

- Ultra-léger, il se manie sans fatigue.
- Puissant moteur super-silencieux de 750 watts.
- Indicateur de trop-plein.
- Triple filtration d'air.
- Auto-rappel du fil.
- Pratiques commandes à boutons-poussoir.
- Orifice souffleur.
- Roues de grand diamètre facilitant le déplacement.
- Accessoires et compartiment de rangement incorporé.

Panasonic...  
un monde d'expérience.



Débutant  
mercredi, le  
19 décembre  
pour 4 jours

# VENTE AVANT NOËL



**gagnon** MEUBLES DE VOTRE LOCALITE  
FRERES



### Fauteuil berçant sur bille

Style canadien  
en chêne,  
tissus  
à carreaux  
(tabouret  
non disponible)

Valeur: \$381.50

SPECIAL:

**\$279**

### Fauteuil berçant sur bille

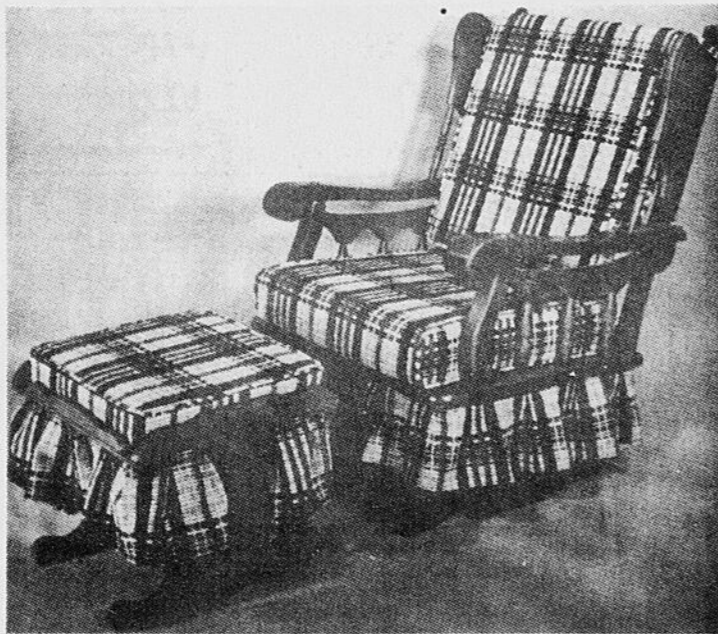
Style colonial  
en érable,  
tissus à  
carreaux.

(tabouret non  
disponible)

Valeur: \$333.50

SPECIAL:

**\$239**



### 4 jours de rabais



### TAPIS

#### Tapis 100% nylon

Envers de caoutchouc-mousse, bouclé, 5 teintes, effet à tweed.

Verge carrée:

\$5

#### Tapis 100% nylon

Genre bosselé et uniforme, teintes multicolores, caoutchouc-mousse, 12 couleurs.

Verge carrée:

\$6

#### Tapis 100% polypropylène

Ou nylon, 18 onces, sur endos de jute ou caoutchouc-mousse ferme, effet de tweed ou à motifs, qualité commerciale. Choix de coloris.

La verge carrée:

\$7

Voyez le merveilleux  
choix de cadeaux  
à la boutique

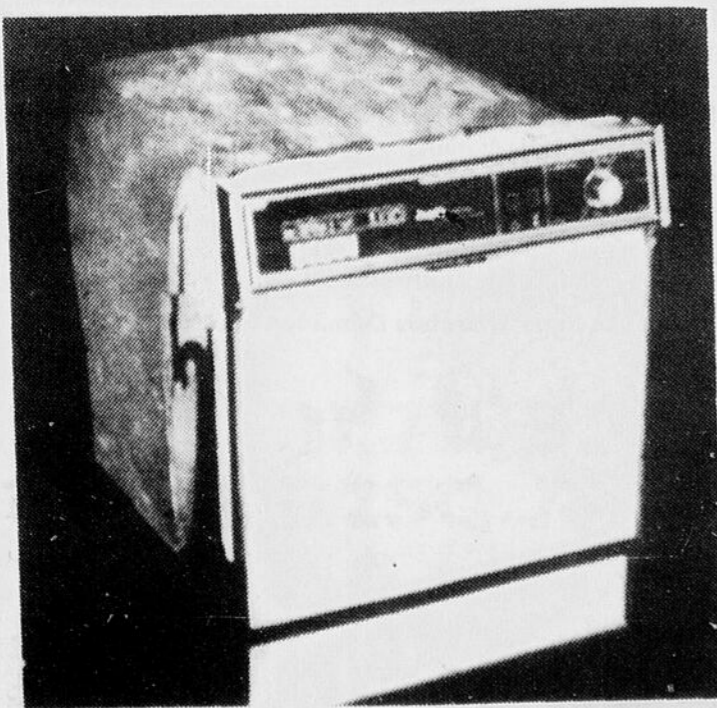
**L'ÉCHOPPE**  
GAGNON FRERES  
406 EST, RACINE  
CHICOUTIMI, P.Q.

Gagnon Frères Meubles  
406 est, Racine  
Chicoutimi, P.Q.



## LIBEREZ-VOUS DE LA CORVEE VAISSELLE...

Offrez-lui une



Le lave-vaisselle des années '80

Lave-vaisselle  
Inqlis

modèle GD 36200



**GARANTIE  
COMPLETE DU  
MANUFACTURIER**

Valeur régulière: \$509

SPECIAL:

**\$439<sup>95</sup>**

QUANTITE LIMITEE

| LAVE-VAISSELLE INQLIS — CARACTERISTIQUES       | ENCASTRES CITATION II   |
|--|-------------------------|
| Couleurs disponibles                           | GD37200<br>B A MD AV    |
| Deux vitesses                                  | •                       |
| Auto-cycles                                    | 12                      |
| Casseroles (sechage chauffe ou à l'air)        | •                       |
| Super-lavage (sechage chauffe ou à l'air)      | •                       |
| Econo-lavage (sechage chauffe ou à l'air)      | •                       |
| Sani-lavage (sechage chauffe ou à l'air)       | •                       |
| Fragiles/cristaux (sechage chauffe ou à l'air) | •                       |
| Rinçage préliminaire                           | •                       |
| Chauffe-plats                                  | •                       |
| Bras-gicleurs — longueur integrale             | 2                       |
| Distributeurs de détergifs                     | 2                       |
| Distributeurs de produits de rinçage           | •                       |
| Voyants lumineux (fonctionnement)              | 2                       |
| Panier à argenterie (porte)                    | •                       |
| Isolation tous-côtés                           | •                       |
| Porte/panneaux d'accès quatre couleurs         | •                       |
| Longueur, côté, hauteur                        | 23 7/8 x 24 x 34 1/4 po |

# La dinde,

c'est notre affaire!



## JEUNES DINDES SURGELÉES

CANADA CATÉGORIE UTILITÉ  
6 À 16 LB



# .88

LB

PRIX HABITUEL 1.29 LB  
ÉCONOMIE .41 LB

## JEUNES DINDES SURGELÉES

CANADA CATÉGORIE A  
6 À 24 LB



# .98

LB

PRIX HABITUEL 1.39 LB

ÉCONOMIE .41 LB

## JEUNES DINDES SURGELÉES

CANADA CATÉGORIE A—DE LUXE  
GOLDEN BIRD OU DIND.O.JUS  
IMPRÉGNÉES D'HUILE—8 À 24 LB

# 1.18

LB

PRIX HABITUEL 1.65 LB

ÉCONOMIE .47 LB

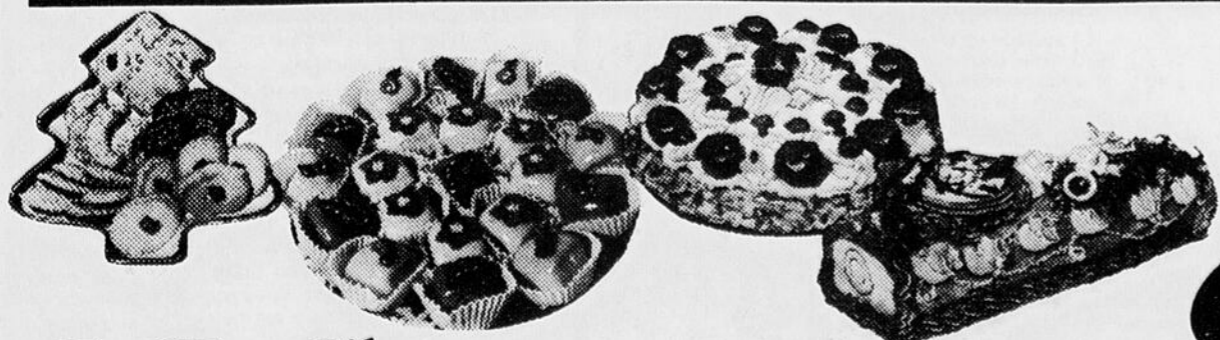
### Une garantie imbattable sur le prix de la dinde!

Le prix de la livre annoncé par Dominion ne sera pas plus élevé que le prix à la livre annoncé par les autres grandes chaînes d'alimentation pour une même pesanture, une même catégorie et une même qualité de dinde.

Si l'une des 3 grandes chaînes concurrentes annonce un prix plus bas que le prix annoncé par Dominion pour une même pesanture, une même catégorie et une même qualité de dinde, Dominion réduira immédiatement son prix afin qu'il soit égal à celui de cette grande chaîne.

LES SUPERMARCHÉS DOMINION SITUÉS DANS LES GRANDS CENTRES COMMERCIAUX SERONT OUVERTS LE SOIR JUSQU'À 21H00 JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE 1979 — Y COMPRIS LE SAMEDI — LE 24 DÉCEMBRE OUVERTS TOUTE LA JOURNÉE — LE 26 DÉCEMBRE DE 13H00 À 18H00

**NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS**  
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mercredi, 26 décembre 1979, (sauf les produits de boulangerie le samedi, 22 décembre 1979) aux supermarchés Dominion: 2, Place du Saguenay, Chicoutimi — GALERIES JONQUIÈRE, 700, boul. St-François, Jonquière — CARREFOUR ALMA, 705, avenue du Pont, Alma.  
Les Supermarchés Dominion Limitée



### Le Fournil vous souhaite de sucrées de belles fêtes!

Bûches de Noël, Saint-Honoré, petits fours secs ou glacés, tous aussi frais qu'appétissants... vous trouverez à la boutique Le Fournil un grand choix de pâtisseries pour vos desserts du temps des fêtes.

Le Saint-Honoré, la bûche de Noël et les petits fours glacés doivent être commandés à l'avance. S'il n'y a pas de boutique Le Fournil à votre Dominion, adressez-vous à votre gérant.



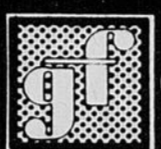
Ça c'est du  
supermarché

# Dominion



débutant  
mercredi, le  
19 décembre  
pour 4 jours.

# VENTE AVANT NOËL



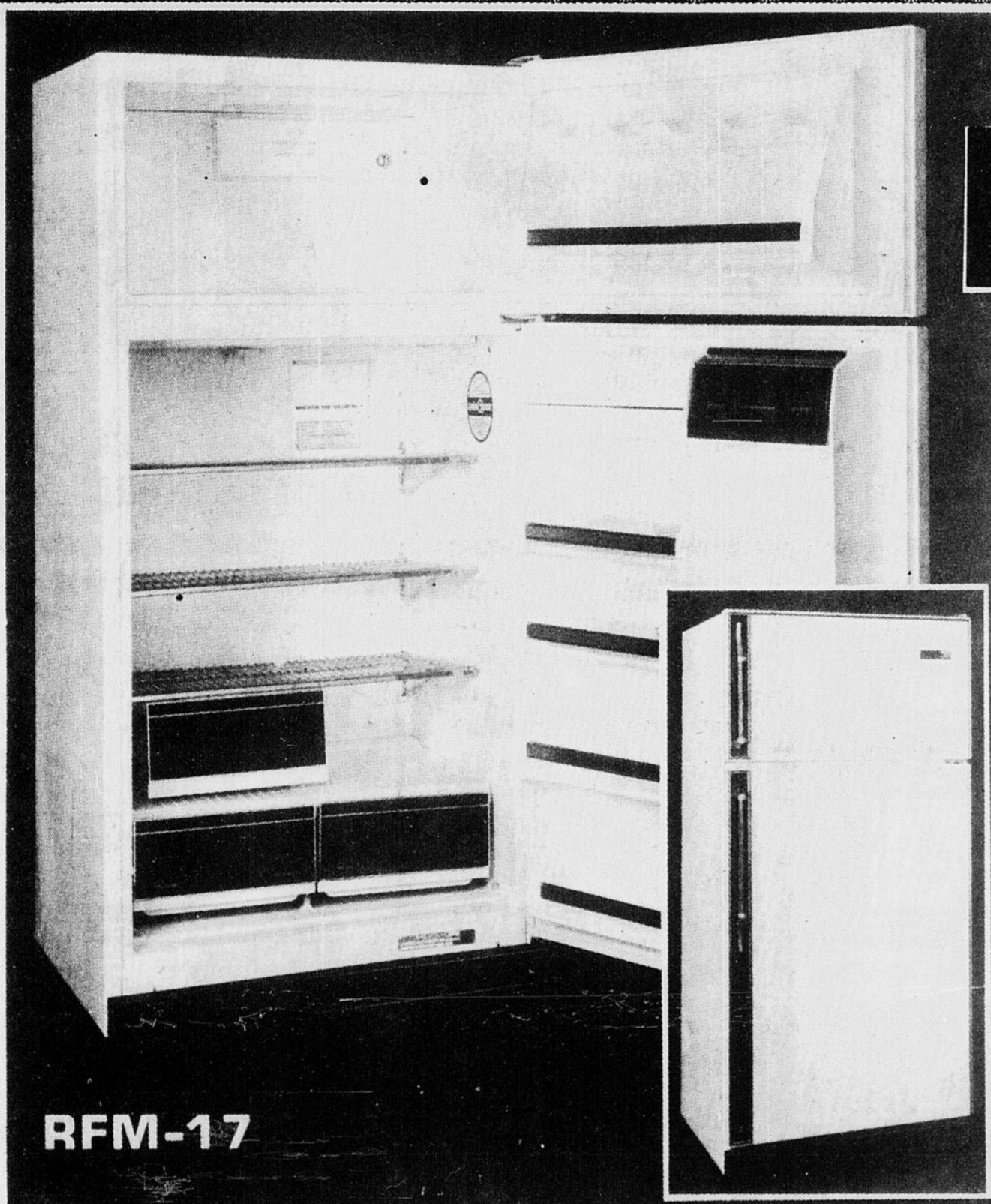
**gagnon**  
FRÈRES

MEUBLES DE VOTRE  
LOCALITE



## 4 jours de rabais

Profitez de ces grands rabais pour compléter vos achats de Noël. Des aubaines de qualité pour toute la famille.



RFM-17

# ROY

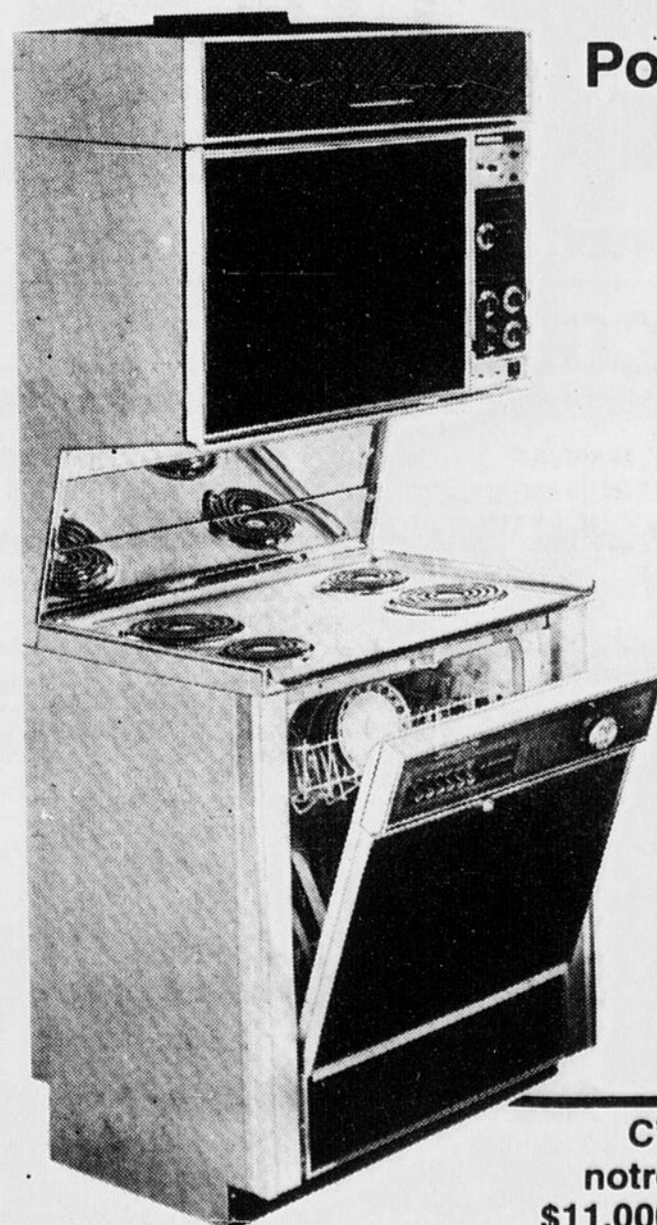
## Réfrigérateur Roy RFM17

Lignes nettes, dépouillées, fonctionnelles. Mais c'est surtout l'intérieur de ce nouveau réfrigérateur qui est remarquable. L'Apollo RFC-17 offre d'innombrables avantages. Son garde-viande "7 jours" conserve la viande à une température très basse vous permettant ainsi de planifier économiquement vos menus. Le garde-beurre 3 températures vous donne du beurre à la consistance désirée. Ce modèle possède trois compartiments hermétiques pour les aliments frais, tout équipés de panneaux transparents fumés. De plus, l'Apollo est équipé de quatre demi-clayettes en porte-à-faux amovibles qui peuvent se placer à 20 niveaux différents. Quant au givre, il est inconnu sur cet appareil sans givre, par contre, si vous voulez de la glace en abondance, vous pouvez en option, équiper d'une machine à glaçons.

SPECIAL:

**\$689<sup>95</sup>**

**Simplicity**



## Poêle cuisine combiné

### Caractéristiques

Le combiné de cuisine Simplicity est un appareil unique regroupant une hotte, un four surélevé, une plaque de cuisson et un lave-vaisselle automatique dans un appareil de 762 mm (30 po) de largeur.



### HOTTE

Relevez simplement le clapet et le ventilateur de 7.1 m<sup>3</sup>/mn (250 pi<sup>3</sup>/mn) élimine rapidement les odeurs de cuisson. L'air évacué peut être dirigé vers l'extérieur ou vers l'intérieur, grâce à un filtre au charbon de bois en option.

### ÉLÉMENTS TUBULAIRES PERMACOIL

Les éléments tubulaires Permacoil comportent une garantie à vie. Ils sont facilement amovibles. L'ensemble mono-pièce, composé de l'élément tubulaire, de la cuvette et de l'anneau, facilite beaucoup le nettoyage.

### LAVE-VAISSELLE

Le lave-vaisselle ECONOMIQUE Simplicity nettoie des casseroles très sales à la vaisselle en plastique. Les programmes ECONOMIQUES permettent d'éliminer la chaleur pendant le séchage pour réduire les coûts d'utilisation. Parmi les caractéristiques, on compte deux gicleurs indépendants, un broyeur d'aliments mous, des paniers à couverts, un distributeur de produit de rinçage, un lavage très silencieux et deux bacs à produits lessiviels.



### FOUR

Ce four surélevé est doté de commandes faciles à utiliser et peut cuire une dinde de 11 kg (24 lb) sans problème. Il existe en porcelaine standard ou avec intérieur à nettoyage continu Perma-Clean. Élegante porte en verre noir, grill sans fumée à porte fermée et horloge programmatrice automatique.

### PLAQUE DE CUISSON

La surface de cuisson encastrée à garniture en chrome brossé. Les éléments tubulaires et cuvettes amovibles facilitent beaucoup le nettoyage. La surface de travail est éclairée par un tube fluorescent.

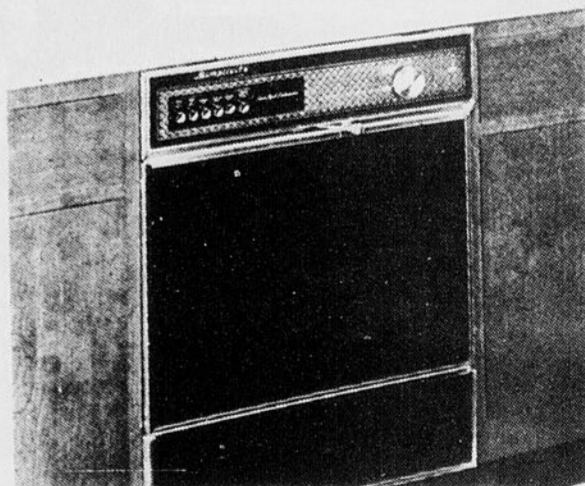
Prix suggéré: \$1,295

SPECIAL:

**\$1,164<sup>75</sup>**

C'est samedi, le 22 décembre 1979 à 3h00 p.m.,  
notre grand tirage du concours 75ième anniversaire.  
\$11,000.00 en prix, venez réclamer et déposer vos billets.

## Lave - vaisselle



ZDX110-2

Les lave-vaisselle Simplicity bénéficient de trois programmes économiques permettant d'éliminer la chaleur pendant le séchage. Choisissez parmi les 6 boutons-poussoirs celui qui correspond au programme de vaisselle très sale, plastiques fragiles ou cristal désiré.

### LAVAGE SILENCIEUX

Parmi les autres caractéristiques, on compte un panier à couverts amovible, un distributeur de produit de rinçage, une soupape de sécurité en cas de débordement, un programme hygiénique et deux bacs de produits lessiviels.

### MODÈLE ENCASTRÉ

Ce lave-vaisselle est équipé d'une porte décorative à panneau blanc, jaune ble, noir, avocado ou amande. Vous pourrez également le doter d'un panneau en bois pour le personnaliser.

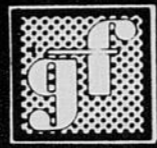
Prix suggéré: \$409

SPECIAL: **\$339<sup>75</sup>**



Débutant  
mercredi, le  
19 décembre  
pour 4 jours.

# VENTE AVANT NOËL



**gagnon**  
FRÈRES

MEUBLES DE VOTRE  
LOCALITE



Conservatoire  
Modèle 2950

Valeur: \$3,520.00

Ce nouveau piano Wurlitzer a été éprouvé par la faculté de musique et les étudiants d'une grande université. Ce piano est idéal pour enseigner ou pour le professionnel, combinant une excellente tonalité et une performance rare. Le piano 2950 conservatoire dépasse toutes les exigences des écoles et est disponible en chêne naturel ou foncé, cerisier ou ébène.

**\$2,995**

SPECIAL:



Piano Lesage

Moderne aux  
lignes sobres,  
style continental

Modèle Continental.  
Valeur: \$2,150.00

**\$1,895**

SPECIAL:

**NOËL**  
c'est la fête familiale  
réunissez-vous  
autour  
d'un piano  
ou d'un orgue

WURLITZER®



Orgue

Modèle 450  
Provincial Italien  
DU PLAISIR POUR  
TOUTE LA FAMILLE

Nouveau de  
WURLITZER®



Modèle 158C

grand piano

Un magnifique instrument d'artiste pour votre maison, il ne mesure que 5'2" et peut être livré en noir ou en "noyer". Son prix est semblable à la compétition, mais sa qualité est largement au-dessus.

Valeur: \$10,350.00

**\$7,995**

SPECIAL:

Voyez notre  
choix de  
pianos usagés  
à très bon prix.

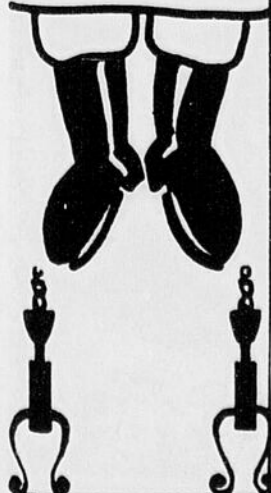
**DISQUES**  
**GRAND CHOIX DE**  
**LONGS-JEUX**  
Valeur jusqu'à: \$8.98

SPECIAL:

**5<sup>59</sup>**

chacun

C'est samedi,  
le 22 décembre  
1979 à 3h00 p.m.,  
notre grand  
tirage du  
concours  
75ième  
anniversaire.  
\$11,000.00  
en prix,  
venez réclamer  
et déposer  
vos billets.





Jugement de la Cour suprême

# Toute la législation déléguée est affectée

MONTREAL (PC) — "Toute la législation déléguée, comme les règlements des municipalités et des commissions scolaires, est affectée" par l'interprétation donnée par la Cour suprême de l'article 133 de la constitution canadienne, selon le Dr Camille Laurin, ministre d'Etat au Développement culturel. Il ne peut cependant dire dès maintenant l'ordre de grandeur des coûts que peut représenter la traduction en anglais de tous les règlements municipaux et des commissions scolaires.

Par ailleurs, M. Laurin a dit qu'il n'a pas l'intention de réclamer d'Ottawa une aide financière pour couvrir ces coûts de traduction et rendre bilingues tous les documents officiels du Québec. Mais si le gouvernement fédéral offrait une telle aide, alors le ministre Laurin répond simplement: "On verra."

Pour ce qui est de l'aide financière que le gouvernement du Québec pourrait offrir aux municipalités et aux commissions scolaires aux fins de traduction, M. Laurin dit: "On n'est pas encore rendu là."

On a évalué à \$20 millions le coût de la bilinguisation de ses documents officiels publics pour le Manitoba, également visé par un jugement de la Cour suprême, rendant inconstitutionnel la loi de 1890 qui faisait de l'anglais la seule langue officielle dans cette province de l'Ouest.

C'est au cours d'une conférence de presse, tenue hier pour présenter le nouveau président du Conseil de la langue française, M. Michel Plourde, ancien doyen de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, que le ministre Laurin a été amené à commenter le jugement de la Cour suprême décrétant inconstitutionnel le chapitre III de la loi 101, qui faisait du français la seule langue officielle de l'Assemblée nationale et des tribunaux québécois.

Tout en reconnaissant au moins un aspect positif à cette décision du tribunal de dernière instance, soit que l'on dispose maintenant d'une interprétation officielle de l'article 133 de la constitution, M. Laurin a exprimé l'espoir que les institutions vont garder leur nouvelle habitude de travailler en français.

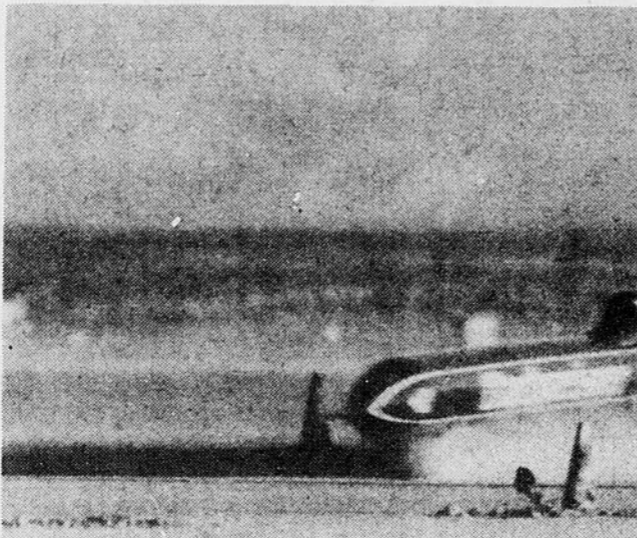
Il a reconnu que le jugement, tout en n'empêchant pas l'Office de la langue française de fonctionner, lui impose cependant certaines contraintes, dans le secteur

judiciaire.

Quant à la portée de la décision, M. Laurin a dit qu'elle n'est pas conforme à l'évolution de la société québécoise depuis 25 ans. "Ce n'est pas un jugement de cour qui empêchera les gens de penser, ni d'évoluer dans le sens de leur identité. On ne peut arrêter le cours de la vie avec une interprétation d'un texte datant de 110 ans," affirme-t-il.

Rythme de croisière

Pour ce qui est du Conseil de la langue française, le ministre Laurin estime qu'après deux ans d'existence, celui-ci a "atteint son rythme de croisière". Fidèle à sa vocation de "conseiller" du ministre au Développement culturel, il a été amené à fournir plusieurs avis au gou-



LE PLUS RAPIDE SUR TERRE — Le pilote Stan Barrett conduit le Budweiser Rocket Car dans les cages de chronométrage dans le lit asséché du lac de la base Edwards des forces de l'air lors de sa course prélimi-

vernement sur le règlement des sièges sociaux, la langue des entreprises et du commerce, sur l'admission des enfants amérindiens dans les écoles françaises, ainsi que sur la procédure d'émission, de suspension ou d'annulation du certificat de francisation.

Dorénavant, le Conseil devrait surtout se concentrer sur son rôle de surveillance de l'évolution linguistique au Québec, en particulier sur le rôle et la place du français comme instrument de communication dans le monde du travail, dans les médias et dans les services, et enfin sur la qualité de la langue utilisée dans les circonstances publiques et officielles, y compris les débats à l'Assemblée nationale.

Le Conseil de la langue française est l'un des trois organismes créés en vertu de la Charte de la langue française, en 1977. De tous ces organismes créés par la

loi 101, il est le seul qui était entièrement nouveau. Les autres organismes, comme l'Office de la langue française, succédaient directement à des organismes qui avaient déjà des traditions et un personnel entraîné et formé en vue de l'exercice du mandat que leur confiait la loi.

**LES CINÉMAS FRANCE FILM**

**ROCK 'n' ROLL** 2<sup>e</sup> sem. **POUR TOUS**

Plus 2<sup>e</sup> film aux cinémas suivants:

capitol    bellevue    saguenay

**Justine et Juliette** 3 films **18 ANS Adultes**

**DOCTEUR J'ARRIVE**

cartier    élysée    **AMANTS ARDENTS**

**faut trouver le joint** **18 ANS Adultes**

**vous fera tout un effet** **LES GUERRIERS DE LA NUIT**

royaume 1    centre

Voici le "Vol au-dessus d'un nid de coucou" féminin!

**JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES**

LE DERNIER BAISER **royaume 2**

Un film qu'il faut aimer... ou détester! **LA MARCHÉ TRIOMPHALE LES PORNOCRATES**

Mioui Mioui **royaume 3**

## Le NPD espère bien remporter quelques comtés prioritaires

OTTAWA (PC) — Grâce à des "candidatures de prestige", le Nouveau parti démocratique prévoit remporter "quelques comtés prioritaires" au Québec à l'occasion des élections fédérales du 18 février.

C'est du moins l'opinion exprimée hier par les stratèges de la campagne du chef du NPD, au cours d'une conférence de presse qui précède le lancement de la tournée électorale de M. Ed Broadbent. Ainsi, le NPD intensifiera son action dans certaines circonscriptions où il présentera des candidats qui jouissent d'une très grande crédibilité auprès de la population, a-t-on expliqué.

Néanmoins, on a refusé de révéler l'identité ou le nombre de ces "candidats-vedettes", sur qui le parti compte pour effectuer sa première percée au Québec. M. Broadbent, pourrait cependant profiter de son passage à Montréal, mercredi, pour faire des révélations sur le sujet, sans quoi il attendra après la période des Fêtes.

A l'exception de ces quelques "comtés-cibles",

le NPD axera son intervention au Québec principalement sur des messages publicitaires télévisés. Les adjoints et M. Broadbent ont indiqué, par ailleurs, que celui-ci accentuera ses efforts dans les provinces maritimes et en Ontario où le parti croit pouvoir effectuer des gains appréciables.

En fait, le parti consacrera plus de \$1 million à la publicité télévisée, soit environ 50 pour cent du budget total de la campagne électorale au cours de laquelle le NPD dépensera environ \$2 millions. En plus de présenter M. Broadbent et sa formation politique comme les seules alternatives possibles aux libéraux et aux conservateurs, cette offensive publicitaire traitera de la stratégie du parti sur des sujets d'actualité comme l'économie, l'énergie, les taux d'intérêt ainsi que le renouvellement de la constitution.

Appui syndical

Il ne fait pas de doute non plus, comme l'a souligné le directeur général de la campagne du NPD, M. Ro-

bin Sears, que M. Broadbent développera ces thèmes tout au long de sa tournée électorale qui lui permettra de traverser le pays à quelques reprises au cours des prochaines semaines à bord d'un avion nolisé à cet effet qui coûtera près de \$300,000 au parti.

Encore une fois, le NPD comptera sur un appui financier important du mouvement syndical et, comme l'a noté M. Sears, certains syndicats ont déjà souscrit des engagements pour "quelques centaines de milliers de dollars". Lors de la dernière campagne, le Congrès du travail du Canada avait appuyé ouvertement le parti et avait invité ses membres à travailler pour l'élection de ses candidats, un geste qui sera répété également. On parle même d'une "campagne-parallèle" du CTC à la grandeur du pays en faveur du NPD.

Parce que la campagne électorale se déroule en hiver, alors que les caprices de Dame Nature peuvent contrecarrer la meilleure planification, M. Broadbent

concentrera ses efforts dans les centres urbains dans des petites assemblées, des visites de centres commerciaux ou d'usines, même s'il prévoit se rendre au Yukon et dans les territoires du Nord-Ouest. Mme Broadbent devrait normalement s'impliquer dans la campagne après la période des Fêtes. Elle s'était avérée un atout majeur pour le NPD à l'occasion des élections du 22 mai.

Constatant qu'il pleuvait à boire debout, il resta assis.

Le jeu facile où il suffit de marquer 6 numéros sur 36

**6/36**

l'extra-douceur

signée **Matinée**

**Matinée Extra Douce**

25 CIGARETTES KING SIZE

Matinée Extra Douce

**Un cadeau idéal**

**UN JOYEUX NOËL A TOUS**

**TOUT POUR LA PHOTO DU FILM A L'APPAREIL LE PLUS PERFECTIONNE**

**Coffret KODAK INSTAMATIC MD X-15F**

- Cadrez et appuyez sur le déclencheur
- Chargement facile
- Belles photos ou diapositives

La seule boutique au Lac-St-Jean où ce sont des photographes professionnels, qualifiés et spécialisés dans le domaine de la photo, qui vous guident dans vos achats.

**Jean LUMIERE**

**EQUIPEMENT PHOTOGRAPHIQUE**

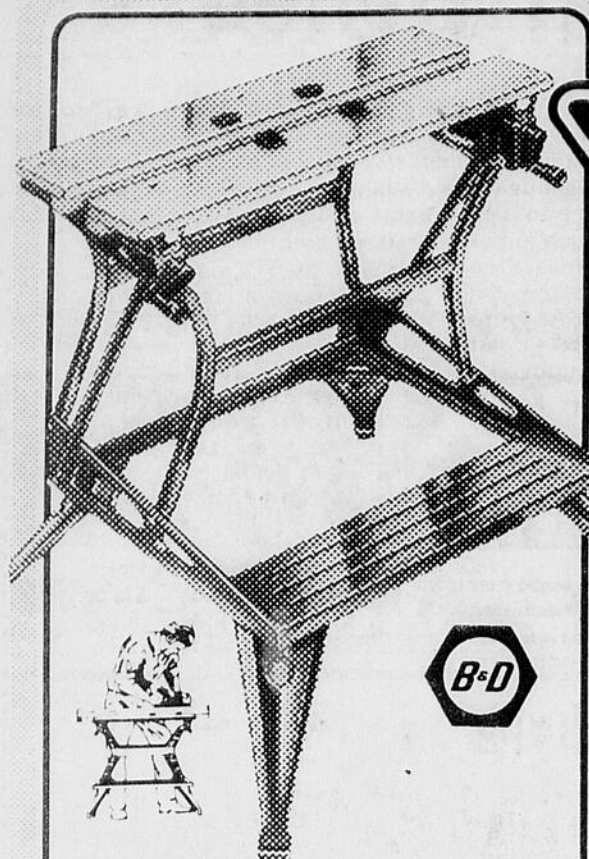
500, SACRE-COEUR    ALMA - PLAZA

668-7850

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette—Format King Size: "goudron" 4 mg, nicotine 4 mg.

FORMAT DE NOËL MODULAIRE

# En temps pour Noël



**Workmate de luxe**

Notre nouveau bas prix!

**56<sup>95</sup>**  
 Etait \$63.95

Le cadeau parfait du bricoleur. C'est un étai géant en même temps qu'un établi portatif à 2 hauteurs de travail. Solide bâti en H permettant de travailler à 23 1/4" et 31 7/8" de haut. Se plie à seulement 29 1/2 x 29 x 7 1/2". À pieds réglables. Avantageux. 57-0020



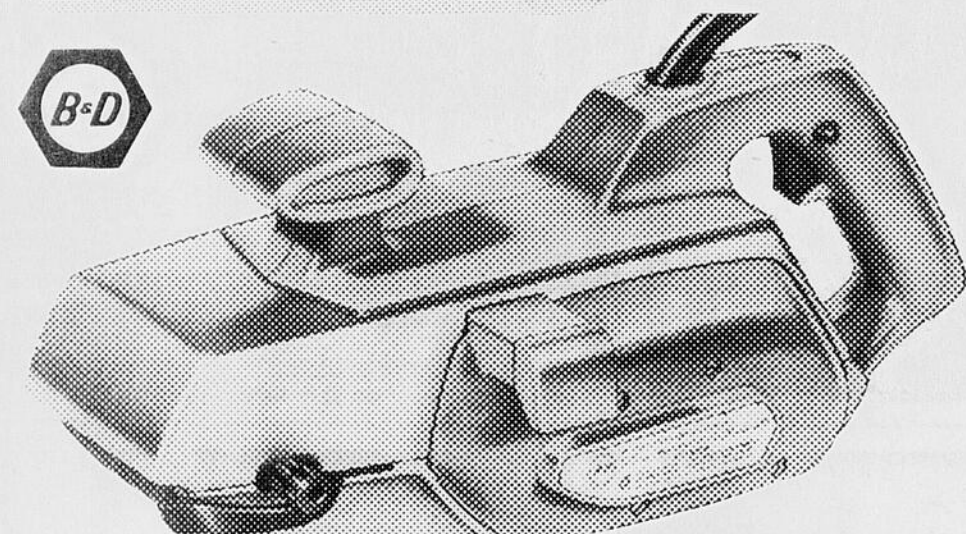
**Black & Decker circulaire 7 1/4"**

**39<sup>95</sup>**  
 Avec lame de 7 1/4"

Modèle "valeur en plus" 5738 à double isolation et moteur de 9 A, 5300 tr/mn. Semelle enveloppante de haute stabilité. 2 poignées assurent une excellente prise. Coupe 2 7/16" à 90 et 1 7/8" à 45. 54-8333

Autres scies circulaires de 7 1/4" à partir de 31.49

**Garantie Canadian Tire**— Nous remplaçons SANS FRAIS, dans l'année suivant l'achat, tout outil à main motorisé qui ferait défaut, à l'exclusion de ceux en service de louage ou commercial.



**Sableuse à bande**

Notre nouveau bas prix!

**76<sup>95</sup>**  
 Etait \$79.95

B & D "surchoix" 7450 à moteur de 5.2 A. Roulements, manchons. Bande 3 x 24 pouces à gros grain. 54-7234

Sabl. Wen à bande 54-7233 59.95



**BLACK & DECKER "SURCHOIX" 7490 Sableuse à 2 actions**

Cadeau de finition **34<sup>95</sup>**

Moteur 3 A, doublement isolé. 4000 orbites/mn. Sablage orbital ou droit. Fil 6'. 54-7243

Autres sableuses orbitales à partir de 14.99



**Perceuse 3/8" B & D "de série"**

Notre nouveau bas prix

**16<sup>77</sup>**  
 Etait \$17.99

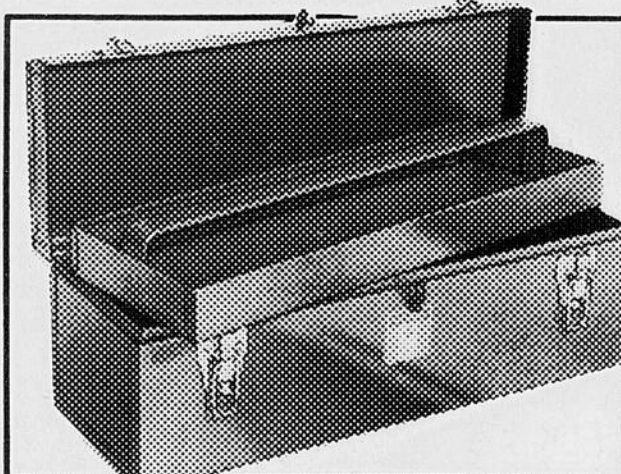
Modèle 7104-04 à moteur 2 A, 1200 tr/mn, doublement isolé. Double démultiplication à pignons; butée à billes. 54-2828



**Robuste agrafeuse-cloueuse Arrow T50**

**19<sup>99</sup>**

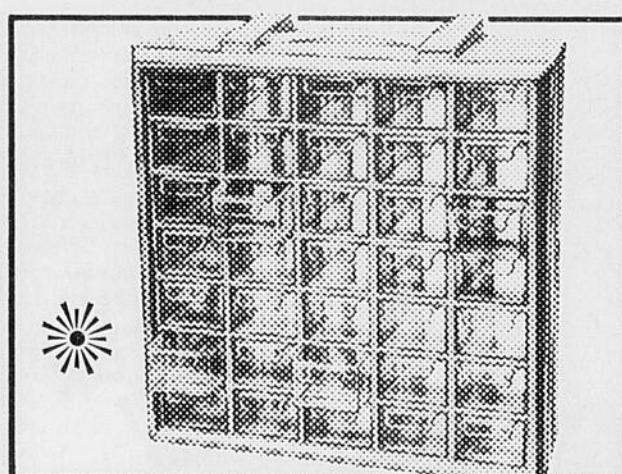
Modèle chrome supérieur à fort ressort non blocable pour panneaux lisses et bois. Prend des agrafes jusqu'à 1 1/2" (en supplément). Pour maison ou atelier. 57-7935



**GRANDE ET SOLIDE "MASTERCRAFT" Boîte à outils**

Avec plateau amovible **10<sup>59</sup>**

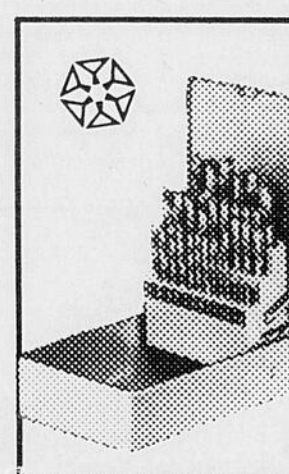
Indispensable pour avoir des outils bien rangés. Charnière continue; 2 fermoirs; oeil de cadenas. 20 x 7 x 7"; emallage très durable. 58-0812



**CADEAU ECONOMIQUE D'USAGES VARIÉS Casier à 35 tiroirs**

Pour atelier ou couture **12<sup>99</sup>**

Casier en plastique avec tiroirs en plastique transparent. Mesure environ 12 1/4 x 13 1/2 x 6 1/4" de profondeur. Portatif, avec poignée. 58-1019



**Forets en boîte calibrée Acier rapide**

**37<sup>95</sup>**

Jeu 29 pièces allant de 1/16" à 1/2". En acier suédois. 54-3654

**Commandes du catalogue**

Vous pouvez commander, à votre magasin Canadian Tire, tout article courant qui serait hors stock pour livraison au magasin.

• Service rapide • Sans dépôt ni frais en sus



**MAGASIN ASSOCIÉ**



Profitez-en avec votre CARTE CANADIAN TIRE

**porte-parole du Père Noël**

...ou en plus Billets-Bonis au comptant

**JONQUIERE**  
 693, boul. St-François  
 Tél.: 542-3501  
**J.-W. LESSARD INC.**  
 propriétaire

**CHICOUTIMI**  
 Place du Royaume  
 Tél.: 549-5014  
**Denis-R. Cantin Ltée,**  
 propriétaire

**ALMA**  
 Coin du Pont et St-Luc  
 Tél.: 662-6618  
**Gilles Séguin Inc.**  
 propriétaire

**DOLBEAU**  
 Les Galeries des Erables  
 Tél.: 276-2834  
**Les Entreprises Julien Dupuis Inc.**